

Aujourd'hui

S3 FLAMES 3 CANADIEN 1

Les Flames de Calgary ont fait subir hier au Canadien sa première défaite en 19 matches au Forum, l'emportant 3-1. On se serait cru en séries éliminatoires tellement le spectacle a été rapide et enlevant.



B1 BOURASSA

A l'issue d'un entretien de deux heures avec le président Mitterrand, le premier ministre Bourassa propose que la Francophonie et le Commonwealth s'allient pour déclarer la guerre à la pollution.

A3 TRANSPORT

Repondant au plan d'action proposé par le ministre des Transports, les maires des 29 municipalités de l'île de Montréal disent privilégier une révision du dossier de l'autoroute métropolitaine.

A8 ARGENTINE

A l'issue de combats acharnés qui auraient fait plus de 20 morts, l'armée argentine reprend le contrôle d'une caserne située près de Buenos Aires, qu'une cinquantaine de civils avaient occupée à l'aube.

C1 LA MODE

Les styles forts des sous-vêtements masculins d'aujourd'hui permettent à ceux qui les portent d'exprimer leur personnalité secrète: tout le monde a désormais quelque chose à déclarer et plus rien à cacher.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier..... C4 à C6
Marchandises..... C6, C7
Emplois..... C7 à C9
Automobiles..... C9, C10
Propositions d'affaires..... B6

Arts et spectacles

Informations..... A13 à A15
Horaires..... A15, A16

Bandes dessinées

Bridge..... A10
Décès..... A11
Économie..... B4 à B16

Editorial

Editorial..... B2
Êtes-vous observateur? ... C4
Feuilleton..... C5

Horoscope

Horoscope..... C8
Le monde..... A8 à A10
Mots croisés..... C10, S10

«Mot mystère»

«Mot mystère»..... C9
Télévision..... A13, A14
Tribune libre..... B2

Vivre aujourd'hui

Vivre aujourd'hui..... C1 à C3
La mode..... C1 à C3

Dupras quitte la direction du Parti civique pour une question d'image

MARIANE FAVREAU

Très fier de l'élan qu'il a donné au Parti civique de Montréal, Claude Dupras en quitte pourtant la direction, persuadé qu'il n'a pas les atouts requis pour le porter au pouvoir aux élections de 1990.

Très humblement, le chef démissionnaire reconnaît n'avoir pas le don de communication, ni l'image charismatique que récla-

ment désormais les électeurs. «Il est temps que je me retire pour que le Parti civique prenne son envol», dit-il.

Il démissionne donc essentiellement pour une question d'image. «Il faut être réaliste en politique. La politique, c'est aussi un commerce d'image et d'illusion», a-t-il déclaré.

Il en est arrivé à cette décision difficile après diverses consultations, des sondages, des «focus

groups». «Je n'ai pas la capacité de convaincre les Montréalais que je puisse gagner les élections, constate-t-il, même si je sais que je pourrais être un bon maire.»

Il ne briguera pas non plus les suffrages lors des élections municipales dans Sault-au-Récollet, en avril. Mais il reste membre du parti et n'écartera pas la possibilité d'être candidat-conseiller aux élections de 1990.

Le Parti civique n'avait, en dé-

cembre, la préférence des Montréalais que dans une proportion de 21 p. cent, soit six points de plus qu'en février dernier, indique-t-il.

«J'ai analysé ma performance et celle du Parti civique depuis deux ans et demi et je m'estime relativement satisfait», dit M.

VOIR DUPRAS EN A 2

● B 2: Claude Masson



M. Claude Dupras

Salvador Dali, le dernier génie du surréalisme, meurt à 84 ans

JOCELYNE LEPAGE

Parmi les millions de fans dans le monde qui pleuraient hier, la mort, à 84 ans, de Salvador Dali, survenue vers 10h15, heure locale, à l'hôpital de Figueras, en Espagne, deux Québécois avaient des raisons particulières de méditer sur le décès du célèbre peintre surréaliste et du plus grand excentrique du siècle: le décorateur et couturier Gilles Gagné, qui l'a bien connu, et Jean-Pierre Ferland qui s'apprête à présenter l'opéra populaire *Gala*, inspiré de l'histoire d'amour entre Dali et sa femme, Gala.

«Ce matin, ça m'a fait mal, explique Jean-Pierre Ferland, même si la mort de Dali n'est pas une surprise. Ça fait quatre ans que je vis avec lui, pour préparer cet opéra. J'ai visité tous les appartements que le couple a habités, j'ai lu tout Dali. C'était un superbe personnage, une des grandes «boîtes» du siècle. Sa folie avait une grandeur inouïe. C'était un génie, aussi bien dans sa peinture que dans ses écrits, un artiste doté d'un sens de l'humour considérable, un homme très profond qu'il ne faut pas prendre à la légère.»

Pour Ferland, Dali et Gala étaient des monstres, c'est vrai, des fous, mais ils ont créé entre eux un amour «supé-

VOIR DALI EN A 2

● A 13: Le génie le plus délirant



Salvador Dali (1904-1989), photographié en 1979

PHOTO AP

Autre séisme en URSS: au moins 1 000 morts

Plusieurs villages engloutis sous un fleuve de boue

d'après AFP, Reuter, UPI et AP

MOSCOU

Un violent tremblement de terre s'est produit hier dans la république soviétique du Tadjikistan, engloutissant plusieurs villages sous un fleuve de boue et faisant au moins un millier de morts.

Le séisme, le deuxième à survenir en URSS depuis celui du 7 décembre, qui avait fait 25 000 victimes en Arménie, a déversé un mur de sable et de boue sur plusieurs villages de cette région montagneuse située près de la frontière afghane.

«Le nombre des morts était estimé à 1 000 au moins en fin de journée, a précisé l'agence Tass, mais ceci n'est encore qu'un chiffre provisoire, les villages reculés des montagnes n'ayant pas encore été inspectés.»

Selon l'agence, la plupart des 150 maisons du village de Charora ont été détruites, et les routes sont entièrement ensevelies. De plus, les 70 maisons d'Okouli-Olou, un village voisin, se sont effondrées. Pres d'un milliard de tonnes de boue auraient déferlé sur Charora, formant une couche qui dépasse 15 mètres de hauteur par endroits.

Les lignes électriques ont été emportées sur des dizaines de kilomètres, ainsi que de nombreux ponts. Des milliers de têtes de bétail ont péri, et des centaines d'hectares de terres arables sont ensevelis sous la boue.

Le mur de boue provoqué par le tremblement de terre mesure huit kilomètres d'est en ouest et a une largeur de 2,5 km, a précisé George Kochlakov, vice-président du Conseil de la république, en soulignant que le séisme lui-même, qui est survenu à 5 h du matin, avait duré 40 secondes.

Le premier ministre tadjik, Izatoullou Khaev, a déclaré que les premiers secours étaient arrivés deux heures après le drame. Il a souligné que la priorité, pour l'instant, était de sauver les personnes ensevelies qui pouvaient avoir survécu.

VOIR SÉISME EN A 2

Le juge Charles Gonthier, de la Cour d'appel, est nommé à la Cour suprême

JOYCE NAPIER

Mettant un terme aux rumeurs qui circulaient dans les milieux judiciaires depuis plusieurs mois, le premier ministre, M. Brian Mulroney, a annoncé hier que les deux postes vacants à la Cour suprême seront comblés le 1^{er} février, l'un par un juge de la Cour d'appel du Québec (le juge Charles Gonthier) et l'autre par un juge du plus haut tribunal de l'Ontario (le juge Peter de Carteret Cory).

En choisissant ces deux juges pour combler le vide à la Cour suprême, M. Mulroney a préféré raviver la tradition qui veut que les juges du plus haut tribunal du pays viennent des hautes cours des provinces. Au printemps dernier, le premier ministre avait rompu avec la coutume, et, à la grande surprise des observateurs, avait nommé un avocat de Toronto, Me John Sopinka, pour remplacer le juge Willard Estey, qui avait démissionné au mois d'avril pour retourner à la pratique privée.

Ainsi, hier, le premier ministre a annoncé la nomination du juge Charles Gonthier, 60



Le juge Charles Gonthier

ans, de la Cour d'appel du Québec depuis huit mois, en remplacement du juge québécois Jean Beetz, qui a démissionné le 10 novembre pour des raisons de santé. Il était atteint d'un cancer.

Le juge Peter de Carteret Cory, 63 ans, remplacera le juge Gerald Le Dain, qui a lui aussi démissionné pour des raisons de santé, le 30 novembre.

Les deux juges entrèrent en

fonction le 1^{er} février, une semaine après l'ouverture de la session de la Cour suprême, qui, avec ces deux nominations, retrouve son effectif régulier de neuf magistrats.

Les nouvelles nominations ont été accueillies avec grand soulagement par le juge en chef de la Cour suprême, M. Brian Dickson, qui, la semaine dernière, s'était vu forcé de remettre quatre causes en raison des deux postes vacants, en attendant d'avoir un tribunal complet.

Dans une déclaration écrite, le juge Dickson a dit qu'il était très heureux de ces nominations, ajoutant que les deux juges sont parfaitement bilingues, ont tous deux de l'expérience en première instance et en appel, et ont montré dans leur travail «sagesse, dévouement, et intégrité». Tous deux sont «des juristes éminents du Canada, et mes collègues et moi-même sommes enchantés de les accueillir comme membres de notre cour».

Le juge Gonthier

Lors d'une entrevue avec *La Presse*, à son bureau du Palais de

VOIR JUGE EN A 2

Pas d'entente entre la FTQ et Frappier

PAUL DURIVAGE

Le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et l'Institut Armand-Frappier n'ont pu en arriver à une entente, hier, concernant la relance des activités de production et de commercialisation du réputé centre de recherche en biotechnologies. Les négociations, toutefois, se poursuivent.

L'Institut et l'Université du Québec, dont il est une constituante depuis 1972, avaient fixé à 17 h, hier, le délai pour parvenir à une entente avec le Fonds de solidarité, à défaut de quoi les négociations, déjà très avancées avec la société ontarienne Connaught, reprendraient.

Les discussions avec le Fonds de solidarité devaient cependant s'achever, hier, sur la participation de la société torontoise Connaught Laboratories au projet de relance de la division des vaccins. L'Insti-

tut veut que Connaught, à qui la vente de la division vaccins semblait acquise avant l'intervention du Fonds de solidarité de la FTQ, en soit le maître d'oeuvre.

Malgré l'ultimatum de l'Institut, le dossier est toujours ouvert, assure M. Louis Fournier, porte-parole du Fonds de solidarité. «Nous poursuivons nos démarches auprès de la direction de l'Institut ainsi qu'au niveau gouvernemental le plus élevé», lance-t-il, en évoquant une possible intervention du ministre Claude Ryan dans le dossier, qui s'en est bien gardé jusqu'à maintenant.

Du côté de l'Institut, on promet d'ailleurs d'analyser attentivement la contre-offre du Fonds de solidarité (que l'on n'aurait reçue qu'à 18 h 30). Une décision est promise d'ici à vendredi, date d'échéance de l'offre; entre-temps, la vente à Connaught demeure suspendue.

VOIR FTQ EN A 2

25% DE RÉDUCTION

Turks & Caicos

La destination par excellence

Tarif courant

● 1 semaine à partir de **775\$**

● 2 semaines à partir de **1099\$**

Pour bénéficier du rabais, la réservation doit être faite au plus tard le 27 janvier. Consultez notre brochure disponible chez votre agent de voyages.

Tarif spécial

à partir de **581\$** plus taxes

à partir de **824\$** plus taxes

Turks & Caicos Tours

SUITE DE LA UNE

DUPRAS

Dupras quitte la direction du Parti civique pour une question d'image

Dupras. Il rappelle avoir contribué à la naissance d'un vrai parti démocratique, avec une constitution, 2000 membres, un bulletin d'information, un premier congrès d'orientation politique, un manifeste, un fonds électoral de \$250 000, etc.

« Mais il faut au chef des atouts pour remporter la victoire aux prochaines élections. Comme je ne possède pas les qualités nécessaires, il est préférable que les destinées et l'orientation du parti soient remises à quelqu'un d'autre. »

« Comment proposer des solutions aux Montréalais si les gens ne m'écoutent pas? Je ne rends pas service à mon parti. Ça prend quelqu'un qui passe l'écran, qui va se faire inviter à la télé. Ce que je dis est peut-être cynique, mais j'en suis victime. »

Le conseiller Auf Der Maur, porte-parole politique du parti, renchérit: « Trop souvent en politique, on voit le triomphe du style sur la substance, et c'est malheureux. Il est dommage que les Montréalais n'aient pas su reconnaître les qualités de M. Dupras. » Celui-ci espère que son départ ouvrira la porte à un nouveau leader démocrate. « Quelqu'un doit se lever et se montrer capable de rallier les Montréalais pour remplacer l'administration Doré, coûteuse et sans gouvernail. » Il se montre sceptique quant à la possibilité que d'anciennes vedettes du PCM, comme MM. Pierre Lorange ou Yvon Lamarre, soient sur les rangs.

M. Dupras avait pris les rennes du parti à l'été 1986, quelques mois avant les élections municipales. Il avait alors été préféré à six autres candidats par le Parti civique d'alors (composé de 82 personnes, conseillers et ex-conseillers).

Défait aux élections de novembre 1986 où il avait obtenu environ 30 p. cent des voix, M. Dupras s'était ensuite appliqué à faire du PCM un véritable parti démocratique. Il avait déjà joué ce rôle de pilier au Parti conservateur, sous MM. Standfield et Clark. « Je sais ce qu'est la politique quand le chef a de la difficulté à communiquer. »

La direction intérimaire du PCM est assurée par la vice-présidente, Me Jocelyne Ménard. Le congrès au leadership du parti, qui réunira 700 délégués, n'aura lieu qu'après les élections partielles dans Sault-au-Récollet, en mai ou juin.

De son côté, le maire Jean Doré a rendu hommage aux efforts de M. Dupras pour moderniser et démocratiser son parti. Il a souligné la qualité de sa contribution à la vie démocratique montréalaise et il souhaite que M. Dupras continue à s'intéresser à la vie municipale. □

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;

● à Montréal: université McGill, faculté du Génie, salle principale, édifice du Génie McConnell, campus McGill, entrée rue Milton à l'angle de la rue Université, de 10 h à 18 h;

● à Montréal: paroisse Saint-Jean-de-Matha, sous-sol de l'église Saint-Jean-de-Matha, 6821, rue d'Aragon (angle Allard), de 12 h 30 à 20 h 30;

● à Montréal: université Concordia, campus Loyola, salon principale, 2^e étage, 7141 ouest, rue Sherbrooke, de 10 h à 19 h.

SÉISME

Autre séisme en URSS: au moins 1000 morts

Tass a fait savoir enfin que le barrage de Ragoun, le plus grand barrage en terre du monde, n'avait pas souffert, non plus que la capitale de la république, Douchanbé, dont les habitants « en ont été quittes pour la peur ».

Comme l'Arménie, le Tadjikistan est victime de sa position au cœur d'une région à haute sismicité.

Cette république soviétique, s'étendant sur le Pamir et limitrophe de la Chine et de l'Afghanistan, est située dans une zone où se retrouvent trois grandes plaques tectoniques; deux de ces plaques gigantesques, l'Afrique et l'Arabie, se déplacent vers le nord et le nord-est, venant heurter la plaque nord-asiatique.

Ce mouvement, à l'origine de la formation des montagnes d'Asie centrale, plisse les couches géologiques et les amène à se chevaucher, provoquant régulièrement des tremblements de terre. Le fait que ces régions difficiles d'accès soient peu peuplées explique pourquoi la majorité des secousses ne provoquent pas de dégâts notables, alors que celles qui frappent des zones habitées prennent souvent des proportions cataclysmiques.

Le Pamir — dont le sommet, Kongur Tagh, situé en Chine, atteint 7719 mètres — forme un noeud monumental de montagnes rayonnant dans tous les sens. Cette ossature colossale comprend plus particulièrement le massif de l'Himalaya: selon certains spécialistes, les tremblements de terre que connaît la région pourraient être également dus à la poursuite du soulèvement du « toit » de notre planète. □

DALI

Salvador Dali, le dernier génie du surréalisme, mourut à 84 ans

« Une époque de ma vie vient de prendre fin », dit pour sa part Gilles Gagné, lui-même un excentrique, qui, pendant une quinzaine d'années à partir de 1968, voyait régulièrement son « idole », en particulier à New York où le grand maître vivait dans des hôtels de luxe. « Dali était aussi excentrique dans sa vie privée que dans sa vie publique, dit-il. Il aimait la publicité, mais pas l'importance laquelle. Il refusait des entrevues si on ne lui donnait pas la couverture. C'était un vrai fou, un beau fou. Je me souviens d'une chambre en Espagne, entièrement tapissée de peaux de mouton de perse brun. »

« Dali aimait provoquer, 'shaker' le monde. Une fois, il nous avait emmenés, en limousine, à

l'inauguration d'une banque. Il avait été payé pour être présent, peut-être \$15 000. Rendu sur place, il a lancé une brique dans la vitrine. C'était sa signature. »

« Dali aimait être entouré, en particulier de jeunes, jolies et brillantes filles. Mais il aimait aussi les vieilles poudrées, comme Mae West et Zsa Zsa Gabor. Il avait une imagination sexuelle très spéciale. Il ne fumait pas, ne buvait rien d'autre que du Perrier et aimait le miel, qu'il collectionnait. »

« À New York, il ne travaillait pas beaucoup et dormait souvent. S'il l'avait voulu, il aurait été un très grand peintre, ce qu'il n'a pas été, à mon avis. C'est le personnage qui l'a emporté. A moi, il a beaucoup appris. À ne pas me poser des questions inutiles, à laisser vivre mon imagination. »

« Il n'y a pas de place, à Montréal, pour des fous comme lui. »

Précisions

■ Notre édition de samedi dernier mentionnait qu'une épicerie Proviso avait écopé d'une amende de \$ 500 pour des rebuts à l'extérieur qui dégageaient des mauvaises odeurs. Il s'agissait du Proviso situé au 2300, rue Lucerne, à Mont-Royal.

Par ailleurs, dans la photo qui illustre hier l'article intitulé « C'est la fête chez les Roumains de Montréal », en page C 12, ce n'était pas Ionel Tucu mais bien Jean Constantin Bratianu que l'on voyait debout, écoutant M. Aurel Manolescu raconter l'événement historique de l'Union des Roumains.



Une femme morose est consolée par une compatriote après le séisme qui a dévasté hier une partie du Tadjikistan, tuant au moins 1 000 personnes.

PHOTO REUTER



Comme l'Arménie, le Tadjikistan est victime de sa position au cœur d'une région à haute sismicité. Cette république soviétique, s'étendant sur le Pamir et limitrophe de la Chine et de l'Afghanistan, est située dans une zone où se retrouvent trois grandes plaques tectoniques.

ment la part belle à ses œuvres. Plus de 400 000 visiteurs y défilent chaque année.

Le défunt, qui vivait en reclus depuis plusieurs années, y sera inhumé sous une pierre tombale anonyme, dans une crypte située dans la pièce principale. Les drapeaux espagnol et catalan qui flottent sur l'édifice ont été mis en berne.

La dépouille a été exposée à la Tour Galatée, face au Musée, drapée dans un long linceul blanc et coiffée d'une couronne avant d'être embaumée. Son valet, Arturo Caminada, n'a pu retenir ses larmes alors qu'il lissait les célèbres moustaches du maître pour la dernière fois.

Haï et adulé

Né le 11 mai 1904, Dali aura suscité autant de haine que d'admiration tout au long de sa carrière, dont le véritable déclin fut sa rencontre avec les surréalistes, à la fin des années vingt, à Paris.

C'est l'époque où Dali collabora avec Luis Bunuel à la réalisation de deux chefs-d'œuvre du cinéma surréaliste: *Un chien andalou* et *L'Âge d'or*. Sa rupture avec le mouvement lancé par André Breton, qui le baptisa un jour «Avida Dollars», d'après l'anagramme de son nom, ne sera qu'une péripétie sans lendemain dans une œuvre marquée du sceau de la provocation et diversément appréciée.

« Je crois que Dali a été l'un des plus importants artistes surréalistes des années trente, mais qu'il n'a rien fait de significatif, artistiquement parlant, depuis lors », a

ainsi déclaré le critique d'art new-yorkais Hilton Kramer, résumant ainsi un sentiment partagé par bien des professionnels.

Mais son succès auprès du public ne s'est jamais démenti. Dali, qui ne pouvait plus peindre depuis cinq ans, laisse derrière lui une œuvre importante, mais aussi des milliers de faux apparus sur le marché de l'art ces dernières années.

Aussi discret que Dali était avide de publicité, le peintre surréaliste belge, Paul Delvaux, 91 ans, a toutefois rendu ainsi hommage au défunt: « Il était convaincu de sa valeur, mais ça n'empêchait rien. Sa valeur est là. Il est un grand artiste quelque soit ce qu'il pensait de lui-même. Il a fait des choses merveilleuses. »

On évalue la succession de Dali, qui n'a jamais eu d'enfant, à quelque \$87 millions. Une sœur lui survit, avec laquelle il n'avait plus de contacts depuis de nombreuses années. Ana Maria Dali, âgée de 80 ans. Le testament de Dali, selon les dernières volontés du peintre, ne sera dévoilé que quinze jours après sa mort. □

JUGE

Le juge Charles Gonthier, de la Cour d'appel, est nommé à la Cour suprême

justice de Montréal, le juge Gonthier, père de cinq fils, s'est montré quelque peu étonné par sa nomination. « Je pensais, jusqu'à tout récemment, que ma nomination à la Cour d'appel du Québec était la dernière étape de ma carrière, mais la maladie du juge

Beetz a changé beaucoup de choses. »

Visiblement ému, et encore sous l'effet d'une grande surprise, le juge Gonthier a expliqué qu'il devait encore se faire « psychologiquement à l'idée d'être devenu un juge du plus haut tribunal du pays ». « C'est un poste d'influence, de grande responsabilité. C'est vraiment un grand défi », a-t-il ajouté.

Le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Claude Bisson, a noté pour sa part, lors d'une entrevue, qu'avec cette nomination, le juge Gonthier va battre un record: il aura été le juge qui aura siégé le moins longtemps à la Cour d'appel du Québec, soit quelque huit mois seulement.

Par ailleurs, le juge Bisson a fait valoir qu'il était difficile de tirer des conclusions sur l'orientation idéologique du juge Gonthier. Sera-t-il conservateur ou plutôt libéral dans ses décisions? Accordait-il une grande importance aux droits individuels? Voudrait-il innover ou plutôt se ranger du côté de la tradition? Le juge Bisson a affirmé qu'il était impossible de mettre une étiquette sur le juge Gonthier. Son séjour à la Cour d'appel a été trop bref.

Pour sa part, le juge Gonthier a également été vague à ce sujet: « Le rôle d'un juge est de décider sur la base de ce qui lui est représenté. »

La nouvelle de cette nomination a surpris plus d'un observateur. On s'attendait à ce que le premier ministre nomme un expert en droit constitutionnel, étant donné les questions que cette cour sera appelée à trancher. Le juge Gonthier, qui a été pendant 14 ans juge à la Cour supérieure avant d'être nommé, en mai dernier, à la Cour d'appel, était spécialisé en droit commercial avant d'entreprendre une carrière dans la magistrature. Il a été élu président de la Conférence canadienne des juges, en août dernier. Civiliste de formation, il a travaillé dans le domaine du droit constitutionnel mais n'a jamais été considéré comme un expert en cette matière. « On a peut-être cru qu'un généraliste qui a fait preuve de vision et de pondération était un candidat valable », a dit le juge Bisson.

Réactions

La nouvelle de la nomination du juge Gonthier a été accueillie avec enthousiasme dans les milieux judiciaires et par ceux qui le connaissent. Le professeur de droit constitutionnel, M. Stephen Scott, de l'Université McGill, a qualifié le juge Gonthier de « très capable ». « C'est une nomination qui se situe au centre du spectre politique. Le juge Gonthier est respecté tant par la magistrature que par le barreau. »

Pour sa part, M. David Lank, président du conseil d'administration du Musée McCord, dont le juge Gonthier est membre, l'a qualifié de « fort et tranquille ». Le bâtonnier du Québec, Me Guy Gilbert, a dit qu'il est un « grand juriste », et a souligné que cette nomination confirme « les grandes qualités que lui reconnaît la communauté juridique ».

Le juge Gonthier, fils de Georges Gonthier, Vérificateur général du Canada de 1923 à 1939, et l'un des fondateurs de l'école des Hautes Études Commerciales, est né à Montréal le 1^{er} août 1928. Son grand-père maternel, Charles Doherty, a occupé le poste de ministre fédéral de la Justice de 1911 à 1921.

Quant au juge Peter Cory, père de trois fils, il est né à Windsor, en Ontario, le 25 octobre 1925. Il a été nommé en 1974 à la Cour suprême de l'Ontario, division de première instance, et à la Cour d'appel en 1981. Il avait commencé à pratiquer le droit au début des années 1950 après avoir servi dans l'armée canadienne pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le juge Bisson a dit hier que le juge Cory est un « grand amant du Québec », rappelant qu'il a décidé, de son propre chef, d'apprendre le français et de prendre régulièrement des cours d'immersion française à Québec pendant de longues années. □

FTQ

Pas d'entente entre la FTQ et Frappier

Un communiqué de l'Institut, publié tard hier soir, précise que la proposition du Fonds de solidarité ne porte plus que sur la division des vaccins. Le Fonds visait jusqu'à récemment à acquérir toutes les activités de production, y compris la filiale Frappier Diagnostique.

L'Institut a mis en vente sa filiale, ainsi que sa division de production de vaccins, l'automne dernier, en raison des importants déficits essuyés par celles-ci ces dernières années. Selon des rapports externes, les deux unités de fabrication de l'Institut ont perdu entre \$3,5 millions et \$4,5 millions au cours de chacune des trois dernières années, en raison de la forte concurrence, tant locale qu'internationale.

La mise en vente des activités manufacturières de l'Institut Armand-Frappier, qui se consacrait dès lors à ses seules activités de recherche, soulève un tollé dans les milieux scientifiques et syndicaux. Pour plusieurs, le maintien de la division commerciale est essentielle à la poursuite des travaux de recherche.

Une centaine d'employés sur 350 sont touchés par ces décisions. □

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-29	-12	Ensoleillé
Outaouais	-14	0	Ensoleillé
Laurentides	-20	-2	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-18	0	Dégagement
Mauricie	-14	0	Ensoleillé
Québec	-18	-1	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-25	10	Ensoleillé
Rimouski	-18	-6	Ensoleillé
Gaspésie	-18	-8	Ensoleillé
Baie-Comeau	-22	-9	Ensoleillé
Sept-Îles	-24	-8	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-3	-2	
Edmonton	-17	-6	
Regina	-25	-17	
Winnipeg	-20	-11	
Toronto			
Fredericton	-16	0	
Halifax	-8	3	
Charlottetown	-14	3	
Saint-Jean	-14	9	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-2	9	N.-Orléans	3	21
Buffalo	3	9	Pittsburgh	-6	13
Chicago	1	10	S. Francisco	8	13
Miami	12	23	Washington	-2	12
New York	1	9	Dallas	8	18

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	1	3	Madrid	-2	12
Athènes	3	12	Moscou	0	2
Acapulco	21	30	Mexico	7	20
Berlin	-8	2	Oslo	-3	5
Bruxelles	3	8	Paris	0	8
Buenos Aires	21	24	Rome	0	9
Copenhague	-3	3	Séoul	-2	3
Genève	1	6	Stockholm	-2	2
Hong Kong	10	17	Tokyo	3	8
Le Caire	6	17	Trinidad	23	30
Liège	5	15	Vienne	3	7
Londres	5	10			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 088

à quatre chiffres 3179



04-2-01

Mardi 24 janvier 1989

Transports: une passe d'armes entre le «prince» Doré et le ministre Côté?

La Commission parlementaire s'ouvre aujourd'hui et Montréal tentera d'y faire valoir ses propositions concernant le transport dans la métropole

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de LA PRESSE
QUÉBEC

■ Les élus municipaux de la grande région métropolitaine peuvent-ils encore forcer le gouvernement du Québec à modifier ses intentions pour améliorer la situation du transport dans la métropole?

La question se pose alors que débute ce matin, à Québec, les travaux d'une commission parlementaire pour étudier le bien-fondé de la proposition gouvernementale d'investir près de \$2 milliards dans la région métropolitaine, au cours des dix prochaines années. La réunion des élus débute dans un climat tendu puisque le maire Jean Doré et les dirigeants de la Communauté urbaine de Montréal questionnent le plan du ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté.

Les représentants de tous les élus pourront donc faire valoir leur point de vue, de même que le ministre qui, publiquement, a mis en doute les capacités financières et intellectuelles du maire de Montréal, jeudi dernier.

La publication, en août dernier, du fameux «plan de transport» n'a pas été aussi spectaculaire que les annonces importantes faites à Montréal depuis 25 ans, comme par exemple celle d'y tenir une exposition universelle ou des Jeux olympiques, mais les enjeux pour les Montréalais sont nombreux et fort importants.

Les élus de l'île vont tout faire pour forcer le gouvernement à investir davantage dans le transport en commun, particulièrement pour desservir la clientèle de l'est, au moment où des études montrent que l'utilisation du transport en commun est en régression dans la région.

Le maire Doré obtient des appuis de plusieurs groupes, en s'opposant au principe de l'étalement urbain.

Les villes de banlieue, y compris les élus de la Montérégie, vont défendre l'idée de construire des voies de ceinture pour décon-

gestionner les grandes artères de Montréal. Il s'agit de l'autoroute 30 sur la Rive-Sud et du prolongement de l'autoroute 25 vers la 440, au nord. Ce dernier prolongement suppose la construction d'un pont au-dessus de la rivière des prairies.

Le maire de Montréal souhaite également une solution permanente à l'épineux dossier de l'autoroute Métropolitaine. Il propose de la construire carrément sous terre, ce qui lui a valu une gifle du bouillant ministre des Transports qui l'a qualifié de «prince».

«Les services publics, égouts, gaz, électricité etc., passent sous la métropolitaine, du nord au sud. De plus, le transport des matières toxiques ou dangereuses est interdit dans les tunnels», soutient M. Côté, pour expliquer son impatience.

Les discussions qui commencent aujourd'hui sont donc capitales pour l'ensemble des Montréalais puisqu'un blocage pourrait de nouveau retarder l'application des mesures correc-

tives pour de nombreuses années. Ce qui a marqué ce débat depuis plusieurs mois, il est important de le souligner, c'est la rivalité qui marque les rapports entre le ministre Marc-Yvan Côté et les dirigeants de Montréal, de même que les responsables de la Société de transport de la région de Montréal. C'est maintenant un secret de polichinelle, le ministre reproche discrètement aux dirigeants de la métropole d'être issus de l'ère péquiste.

Le débat risque donc d'être houleux au cours des prochains jours. Il sera également important de voir comment les dirigeants politiques de Laval, avec un fort lobby, tenteront de profiter de la situation pour faire avancer deux projets qu'ils ont à cœur, soit le prolongement du métro jusqu'à leur île (ou bien l'aménagement d'un monorail) et la construction d'un nouveau pont au-dessus de la rivière Des Prairies.

Curieusement, les députés de Montréal sont silencieux dans ce dossier, du moins jusqu'à maintenant.

Laval aimerait bien avoir un monorail

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ L'administration lavalloise croit qu'il serait beaucoup moins onéreux d'aménager un monorail sur une distance de 15 kilomètres pour le transport collectif Montréal-Laval plutôt que de prolonger le métro jusqu'à l'île Jésus.

Amener le métro à Laval coûterait \$50 millions du kilomètre, un investissement total de \$750 millions. Selon le maire Lefebvre, la construction d'un monorail, faisant appel à la technologie québécoise et tel que pensé par la firme Bombardier, entraînerait une dépense de \$13 millions du kilomètre.

Selon le maire de Laval, un seul organisme régional devrait régir le transport en commun pour la Rive-Sud, Montréal et l'île Jésus.

D'après lui, le financement du transport en commun doit être réparti ainsi: 50 p. cent par les usagers, 20 p. cent par le gouvernement; 20 p. cent par les municipalités et 10 p. cent par diverses sources (hausse du prix de l'essence ou des impôts).

Pour ce qui est du monorail, le porte-parole de l'administration lavalloise explique que ce moyen de locomotion aurait une capacité de 20 000 personnes à l'heure.

Si jamais le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, acceptait la recommandation de Laval, il faudrait attendre au moins cinq ou six ans avant que le premier monorail, déjà baptisé du nom de «Le Régional», prenne son premier départ.

Le tracé suggéré part du métro Henri-Bourassa, traverse la rivière des Prairies par le pont Vau et monte le boulevard des Laurentides jusqu'au boulevard Saint-Martin, puis se dirige vers l'ouest sur cette artère pour quitter l'île Jésus par les boulevards Labelle et Chomedey, et, finalement le pont Gartierville. Il prend fin à la station de métro Bois-Francs.

Pour l'usager, le monorail comporte un inconvénient par rapport au métro souterrain. En effet, avec un métro souterrain jusqu'à Laval, l'usager n'aurait pas



M. Claude Lefebvre, maire de Laval, et la maquette du monorail.

besoin de correspondance pour continuer jusqu'au centre-ville de Montréal, tandis qu'avec le monorail, l'usager doit changer de véhicule à la station Henri-Bourassa ou Bois-Francs. «Mais ce n'est qu'un détail, dit-on, car tout peut être pensé pour que le passager n'ait que quelques pas à franchir pour changer de wagon.»

Ce métro sur rail peut être aménagé facilement, traversant les édifices, passant sur les toits, tournant dans un faible rayon et s'adaptant aux fortes pentes. Les intempéries ne peuvent pas ralentir son allure. Il est climatisé, chauffé, anti-verglas et possède un système de déneigement à même les trains. Il ne cause pas de pollution, ne fait pas de bruit et laisse peu d'empreinte au sol. C'est le même genre de monorail que celui utilisé à Walt Disney World.

Le maire Lefebvre a expliqué qu'un monorail répondait bien plus aux besoins d'aujourd'hui qu'un métro.

«Il faut trouver un moyen pour transporter les travailleurs et étudiants vers Montréal, tout en réduisant le nombre d'automobiles dans les rues. L'île de Montréal importe 220 000 personnes par jour: 170 000 se rendent au centre-ville et les 50 000 autres dans le West Island», précise-t-il. Ces 220 000 personnes ne proviennent pas toutes de Laval et de sa couronne nord, mais aussi de la Rive-Sud.

Dans son mémoire, Laval demande également l'avancement de l'échéancier pour la construction du pont dans l'est de l'île et pour le prolongement de l'autoroute 440.

La CUM privilégie le transport en commun

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ La Communauté urbaine de Montréal invite le ministre des Transports à étudier en profondeur le dossier de l'autoroute Métropolitaine, en plus d'accorder la priorité à l'expansion du réseau de transport en commun vers le nord-est et le nord-ouest de l'île et d'augmenter l'enveloppe financière réservée à la résolution des problèmes de transport dans la région montréalaise.

Voilà les principales recommandations énoncées dans le mémoire que la CUM présentera à la Commission parlementaire sur le plan de transport du gouvernement du Québec, qui commence aujourd'hui à Québec.

Rendu public hier en conférence de presse par le président de la CUM, M. Michel Hamelin, accompagné, entre autres, du maire de Montréal, M. Jean Doré, ce mémoire reprend les idées réitérées depuis août 1987 par les représentants de la CUM, sur les solutions à apporter aux problèmes de transport dans la région de Montréal.

Répondant au plan d'action 1988-1998, proposé par le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, en août dernier, les maires des 29 municipalités de l'île de Montréal privilégient «unanimentement» une révision approfondie du dossier de l'autoroute Métropolitaine.

La CUM ne «favorise pas de solution pour autant», a expliqué M. Hamelin, contrairement au maire Doré qui, la semaine dernière, s'est prononcé ouvertement en faveur d'une autoroute périphérique en tranchée. Selon M. Hamelin, la simple réparation de l'autoroute, telle que proposée par M. Côté, ne serait «que rapiéçage à recommencer dans dix ans puisque le béton est rendu poreux et friable».

M. Hamelin a de plus tenu à rappeler que l'autoroute Métropolitaine faisait partie de la Transcanadienne, et qu'il serait donc possible de demander la participation financière du gouverne-

ment fédéral pour la réalisation d'une telle recherche.

En plus de privilégier l'étude approfondie du transport routier périphérique, le mémoire propose en priorité l'amélioration du transport en commun vers le nord-est et le nord-ouest de l'île de Montréal. La CUM favorise donc la construction de la ligne 7 du métro, une ligne construite sur un axe nord-sud qui partirait des environs du parc Olympique, monterait vers le nord jusqu'à la rivière des Prairies et tournerait vers l'est à Montréal-Nord pour se rendre jusqu'au quartier Rivière-des-Prairies.

La construction de cette ligne devrait se faire en même temps que le prolongement de la ligne 5 — qui traverse une partie de l'île sur un axe est-ouest au nord de la montagne — vers Anjou, ainsi que la modernisation de la ligne 3, une ligne ferroviaire desservant le nord-ouest de l'île, vers Deux-Montagnes.

La CUM suggère aussi que l'enveloppe de \$1,7 milliard proposée par le ministre Côté dans le plan d'action 1988-1998, «soit substantiellement augmentée». Les maires des municipalités de l'île de Montréal croient que cette augmentation pourrait être financée à même les revenus de la taxe sur l'essence et aussi, si nécessaire, avec une partie des droits d'immatriculation.

Quant aux voies de contournement de la ville, contrairement aux propositions du ministre Côté, la CUM ne croit pas qu'il faille accorder priorité à la construction d'un pont au bout de l'autoroute 25, ni aux autoroutes 30 et 440.

À propos des problèmes de circulation dans le centre-ville, le maire Doré a tenu à faire savoir qu'un plan d'action serait rendu public sous peu afin d'apporter une solution au problème du stationnement en double sur les voies passantes, aux heures de pointe. Le maire a indiqué que des mesures serrées seraient instaurées pour empêcher les automobilistes — ainsi que les agents des forces de l'ordre qui leur donnent des contreventions — de se garer en double durant les heures de pointe.

Alliance Québec: il n'y a pas eu de pressions politiques, disent les policiers

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le premier front commun de toutes les associations de membres de corps policiers oeuvrant au Québec a connu hier, pour sa première conférence de presse, un baptême du feu houleux. En fait de feu, il s'agissait de celui d'Alliance Québec, et la houle était provoquée par les «fuites» largement publicisées concernant des pressions politiques qui empêcheraient le travail des enquêteurs d'aboutir à une ou des arrestations.

Le président de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, M. Yves Prud'homme, a été catégorique: il n'y a eu aucune pression politique, aucune pression de la direction, sur le travail des enquêteurs. D'autre part, ce n'est pas un membre de la fraternité qui a transmis des renseignements, et, de toute façon, les informations divulguées par les médias sont fausses.

«S'il y avait eu des pressions, nous les aurions dénoncées, a affirmé M. Prud'homme. On veut faire porter l'odieux de l'affaire sur les policiers. C'est de l'invention pure!»

Si l'enquête interne qui a débuté à bout de quelque chose, M. Prud'homme rappelle que la Fraternité représente l'ensemble des 4 500 membres et qu'elle défendra ceux qui pourraient être accusés.

Les représentants de quatre associations de policiers du Québec — SQ, CUM, polices municipales et GRC — s'étaient réunis toute la fin de semaine à St-Hyacinthe pour discuter de déontologie, de la nouvelle Loi 86, (qui doit entrer en vigueur bientôt) et du remplacement de la défunte Commission de police. À leur conférence de presse d'hier matin, à Montréal, submergés de questions sur les fuites dans l'affaire



De gauche à droite, M. Jean-Guy Roch, président de la Fédération des policiers du Québec, M. Yves Prud'homme, président de la Fraternité des policiers de la CUM, M. Jocelyn Turcotte, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

faire d'Alliance Québec, les dirigeants des différentes associations de corps policiers du Québec ont déploré le fait qu'il n'y ait plus aucune autorité pour leur répondre, à l'échelon gouvernemental. Réclamant un Solliciteur général, ils affirment qu'il ne peut être que «le premier policier du Québec, ... un emploi à temps plein qui ne saurait souffrir les distractions d'un second ministère». Actuellement, c'est le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard qui fait office de ministre de la Sécurité publique.

À leur réunion de St-Hyacinthe, en fin de semaine, la Loi 86, prévoyant une réforme de la déontologie et de la discipline policière a été le premier point à l'ordre du jour. Réclamant une justice uniforme, pour les policiers comme pour les simples citoyens, les dirigeants syndicaux policiers ont déploré le fait que des policiers soient traités diffé-

remment des autres corporations professionnelles du Québec, et ils ont cité l'exemple d'un «avocat bien connu» qui n'est pas suspendu par sa corporation professionnelle et qui continue à bénéficier de la présomption d'innocence, alors que les policiers voient leur déontologie «administrée par des gens de l'extérieur».

D'autre part, les représentants des corps policiers opposés se sont dit farouchement opposés à la désyndicalisation des sous-officiers.

Promettant de rester vigilants dans le processus de réforme de la déontologie et de la discipline policière, les dirigeants syndicaux se sont engagés à ce que «la déontologie policière ne soit plus prise en otage par des petits groupes d'hystériques plus intéressés à promouvoir leurs intérêts personnels que les grands intérêts de la justice».

La saga de Royal Orr: tout le monde se défend et accuse... l'autre

LOUIS FALARDEAU

■ Le débat sur le traitement accordé par certains médias d'information au président d'Alliance Québec, M. Royal Orr, relativement à l'incendie des locaux de l'organisme qu'il préside, a continué de plus belle hier.

Alors que le Conseil de presse annonçait qu'il se réunira d'urgence, demain, pour décider s'il accède à la demande de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) de créer un comité spécial pour enquêter sur cette question, les journalistes syndiqués du Journal de Montréal dénonçaient le traitement accordé à l'affaire par la direction du quotidien. De son côté, M. Guy Crevier, le vice-président de l'information de Télé-Métropole, premier média à décrire M. Orr comme le principal suspect de l'incendie, a publié une longue déclaration pour défendre sa décision.

La secrétaire-générale du Conseil de presse, Mme Micheline McNicoll, a annoncé hier que son organisme étudierait demain la requête de la FPJQ de «créer un comité spécial pour enquêter sur le traitement par les médias des informations entourant l'incendie des locaux d'Alliance Québec» en statuant «concrètement sur l'application dans ce cas des principes qu'il a maintes fois défendus concernant la vérification des sources, la réputation des personnes et le droit à une justice pleine et entière».

De leur côté, une quarantaine de membres de la section des journalistes du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal, après avoir discuté pendant plus de deux heures à huis clos, ont adopté une résolution dans laquelle ils «réprochent le traitement fait depuis le 30 décembre par la direction de l'information des événements

entourant l'incendie des locaux d'Alliance Québec» et décidé de déposer un grief basé sur le droit à la vie privée et le droit du public à l'information. Le syndicat appuie également la requête de la FPJQ, mais tient à ce que l'étude porte sur tous les médias.

La présidente du syndicat, Mme Monique Richer, n'a pas eu la tâche facile en conférence de presse, après qu'elle eut précisé que la réprobation du syndicat n'englobait aucunement le journaliste (syndiqué) Guy Roy, auteur de l'article fort contesté de vendredi dernier dans lequel on disait que M. Orr était le seul suspect, mais que son arrestation était bloquée par «les autorités judiciaires et les procureurs de la couronne».

Mme Richer déplore qu'on ait jugé une personne avant même qu'elle soit condamnée, mais aboutit totalement M. Roy «qui a fait un travail professionnel». Seule la direction est coupable selon elle. Elle n'était pas obligée de jouer la nouvelle en page 3, explique laborieusement Mme Richer. Elle pouvait lui accorder une importance moindre, elle a décidé de laisser un journaliste enquêter alors qu'il aurait peut-être fallu arrêter l'enquête. Elle n'en a pas contre la publication du nom de M. Orr, mais dit qu'on aurait peut-être dû le mettre moins en évidence...

Mme Richer reconnaît qu'un syndicat ne peut condamner un de ses membres, mais soutient que le problème ne se pose pas ici, puisque M. Roy a fait un excellent travail. «Guy Roy a fait son travail, c'est à la direction que revenait la décision de publier ou non», a-t-elle dit.

Pour sa part, le grand patron de l'information à Télé-Métropole, M. Guy Crevier, a publié hier une déclaration dans laquelle il affirme que le principe de la protection de l'identité d'un suspect

avait déjà été violé quand Télé-Métropole a publié le nom de M. Orr.

La Presse, explique-t-il, avait déjà parlé d'un «homme au nom à consonnance anglaise» alors que Le Devoir avait dit que le suspect était un employé d'Alliance Québec.

M. Crevier fait l'éloge du journaliste Benoît Johnson, auteur du reportage, et rappelle que la responsabilité ultime de diffuser le nom de M. Orr appartenait à la direction de l'information.

Enfin, le Conseil du patronat du Québec condamne lui aussi le «traitement fait à M. Royal Orr», qu'il juge inacceptable.

Deux communiqués signés «FLQ»

■ Des communiqués portant la signature du Front de libération du Québec ont été déposés hier devant les locaux de deux stations de radio à Montréal.

Selon la police de la CUM, l'un des deux communiqués a été trouvé vers 20 h devant la porte d'entrée de l'édifice abritant le poste CKAC. En après-midi, un message semblable avait été placé près de la station CIMS.

Les signataires du communiqué demandent à Radio-Canada de lire leur message dans les 48 heures et réclament que tous les commerçants affichant dans une autre langue que le français soient arrêtés immédiatement. Le texte était dactylographié sur une feuille blanche à l'effigie du Patriote, a indiqué un journaliste de CKAC.

La police de la CUM fait enquête sur ces deux incidents.

Cahier
SPECIAL

SAMEDI
DANS

La Presse

LA MARIÉE

Un mariage est une foule de petites choses dans une grande; c'est pourquoi il doit se préparer de longue date. Véritable guide, le cahier aborde les problèmes que posent le choix de la robe, la liste de mariage, l'achat du diamant, la réception, la lune de miel, bref, tout ce qu'il faut savoir pour bien réussir cet événement important.

Le maire de Lachine essuie la grogne des amateurs de pit-bulls

AGNÈS CRUDA

La saga des pit-bulls a connu de nouveaux rebondissements, hier soir à Lachine.

Une centaine de citoyens ont pris d'assaut l'assemblée du conseil municipal pour protester contre le règlement en vertu duquel les propriétaires de pit-bulls ont six mois pour se débarrasser de leurs chiens.

Devant leur grogne, le maire de Lachine, M. Guy Descary, a accepté de former un comité qui écouterait les arguments des ama-

teurs de pit-bulls et des experts qui les appuient.

«Je suis prêt à désigner quelqu'un, à la date que vous choisirez, pour s'asseoir avec vous et pour entendre ce que vous avez à dire», a lancé M. Descary à une salle très agitée.

Même si le maire n'est pas allé jusqu'à promettre de réviser le règlement municipal, les défenseurs des pit-bulls se sont dits satisfaits de la tournure des événements.

«Je crois que M. Descary a lancé un message clair. Il a reconnu qu'il ne connaissait pas tout en

matière de pit-bulls et a accepté de revoir la réglementation à la lumière des éléments nouveaux que nous pouvons lui apporter», s'est réjoui un responsable de la SPCA, M. Louis McCann.

Le porte-parole de ce mouvement de défense des pit-bulls, M. José Madronero, propriétaire de deux «pitous» qu'il garde pour sa protection personnelle, a pour sa part indiqué qu'il avait déjà entrepris des démarches auprès de l'aide juridique pour contester le règlement.

«Je ne suis pas contre l'objectif de protection visé par le règle-

ment, mais contre les moyens que la ville a pris pour y parvenir», avait expliqué M. McCann plus tôt dans la journée.

Ce dernier n'a pas pu intervenir publiquement, hier soir, mais joint plus tôt dans la journée, il a qualifié le règlement de Lachine de «coup d'épée dans l'eau». «En discriminant une race de chiens, on ne règle pas le problème, d'abord parce qu'il existe d'autres chiens potentiellement dangereux, ensuite parce que toute réglementation de ce type doit viser non pas les chiens, mais leurs propriétaires», a-t-il ajouté.

Baisse des taxes pour les citoyens de Westmount

FLORIAN BERNARD

Deux contribuables sur trois profiteront d'une réduction de leur compte de taxes, cette année à Westmount, grâce à au budget à croissance zéro que vient d'adopter l'administration du maire May Cutler.

Les dépenses liées aux activités locales s'élèveront à \$23,8 millions en 1989, comparativement à \$24,4 millions l'an dernier. Il s'agit d'une réduction de 2,7 p.cent. Le budget global de la ville, incluant la contribution à la Communauté urbaine de Montréal, sera de \$40,8 millions.

Le taux de la taxe passera de \$1,70 à \$1,40 par \$100 d'évaluation foncière, soit une baisse de

30 cents. Ainsi, malgré une hausse moyenne de près de 15 p.cent de l'évaluation foncière, 68 p.cent des propriétaires de

maisons unifamiliales profiteront d'une baisse ou d'un gel de leur compte de taxes. La hausse sera inférieure à 3 p.cent dans le cas

de 18 p.cent des propriétaires. Elle sera d'environ 7 p.cent pour les autres, soit 14 p.cent des propriétaires.

Le directeur de la CIDEM quitte son poste

Claude Piché, directeur et commissaire de la CIDEM, l'un des neuf services municipaux de Montréal, quitte son poste à la fin de la semaine.

Avec le départ de M. Piché, il ne reste en poste que deux des 21 directeurs de service qui exerçaient ces fonctions à l'arrivée de la nouvelle administration, il y a deux ans.

Lors de la réforme administrative qui a secoué l'hôtel de ville, plusieurs directeurs sont partis et quelques-uns ont été relogés dans la structure administrative, sans diriger de service.

M. Piché, 41 ans, était aux commandes la CIDEM (Commission d'initiative et de développement éco-

nomique de Montréal) depuis 1986. Il y était arrivé en 1979, comme commissaire au développement de l'industrie et du transport. Il devenait par la suite commissaire général adjoint au développement de l'entreprise.

Auparavant, il avait été commissaire industriel à la CUM, à l'Office d'expansion économique.

C'est M. Piché lui-même qui a annoncé son départ à son personnel, la semaine dernière. «Ce fut une surprise. Personne n'avait été préparé à ce départ», a-t-on indiqué.

On ignore pour le moment les raisons de ce départ.

Le RCM suspend l'exclusion des quatre conseillers dissidents

MARIANE FAVEREAU

Revirement au RCM où l'exécutif du parti considère maintenant que les conseillers municipaux Boskey, Goyer, Mélançon et Rotrand sont encore membres du parti.

Ils le resteront tant que le conseil général du RCM, ou le congrès, n'en aura pas décidé autrement.

C'est ce qu'a fait savoir hier le conseil exécutif du RCM à la suite d'une réunion avec les quatre conseillers concernés.

Ces conseillers ont démissionné récemment du caucus des élus du RCM à cause de divergences de vues sur diverses questions. Ils siègent désormais comme indépendants au conseil municipal, tout en disant continuer à défendre le programme du parti.

Le jour même de l'annonce de leur démission du caucus, le conseil exécutif du RCM avait décidé que ces conseillers n'appartenaient plus au parti. Ils s'étaient exclus d'eux-mêmes du parti en ne participant pas à une instance du RCM, expliquait le président, M. Jacques Desmarais.

Cette interprétation, qui est maintenant suspendue, a soulevé la controverse dans les rangs du RCM, les associations RCM locales reconnaissant toujours ces conseillers comme membres de leur organisation.

La décision de l'exécutif de garder ces conseillers au RCM jusqu'à ce que les instances appropriées se prononcent, a des effets sur le financement des partis politiques par la ville, pour leurs dépenses de recherche et de secrétariat.

En pratique, le Parti civique de M. Claude Dupras ne devrait donc pas se voir couper des fonds en raison de l'addition de quatre conseillers indépendants au conseil municipal.

C'est d'ailleurs en réponse à une demande du greffier de la ville que l'exécutif a fait savoir qu'il faut compter les conseillers en cause comme membres du RCM. Le greffier voulait clairement savoir des dirigeants du parti si ces quatre conseillers émargeaient au budget du RCM ou à celui des conseillers indépendants.

LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS!

Les concessionnaires Mazda remontent le temps pour offrir leurs MX-6 1989 au prix des 1988!



Jusqu'au 3 février, les Mazda MX-6 1989 DX, LX ou GT-TURBO sont offertes au prix de catalogue des modèles 1988. Voyez votre concessionnaire Mazda participant pour tous les détails. **Le temps passe vite! Alors profitez de cette offre sans tarder!**

Recommandée par l'A.P.A.

Pour votre concessionnaire Mazda VOUS ÊTES IMPORTANT!

mazda

Association des concessionnaires Mazda de la région de Montréal

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Montréal
474-2481/2

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Armand Guérin Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787

Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine
436-8211

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchanan
Montréal
737-7373

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord
324-9100

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
Montréal
381-3987

Delisle Auto (1970) Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal
523-1122

Fabreille Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Fabreille
622-3434

Fort Chambly Automobiles
830, boul. Périgny
Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Jac Auto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie
588-4141

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine
637-1153

Lacrolx Automobile Ltée
990, route 117
Val-David
322-3937

Le Domaine De L'Auto P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
645-1694

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville
437-8000

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Île Perrot
453-7220

Mazda St-Hyacinthe
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Quintin Automobiles Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean
346-9445/658-9042

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

REÉR

À TERME

11.

POUR CENT
5 AN
COMPOSES
ANNUELLEMENT

Taux sujet à changement.

BONI DE 1/4%

Lorsque vous ferez une contribution à votre REÉR 1988-89 sous forme de dépôt à terme allant d'un à cinq ans, chez Trust First City, vous mériterez automatiquement un BONI DE 1/4% sur notre taux d'intérêt affiché.

Pour obtenir plus de détails, consultez le personnel de votre succursale Trust First City ou un agent autorisé. Cette offre est valide jusqu'au 1^{er} mars 1989.

*Les dépôts déjà faits et les transferts ne sont pas admissibles pour ce boni. L'offre peut être annulée à n'importe quel moment.

Trust First City

Au service exclusif de l'épargne-placement personnelle

Membre Société d'assurance-dépôt du Canada

Montréal: 1125, boulevard de Maisonneuve ouest, 284-2424

La famille de Michel Cyr affirme que le camionneur est victime d'un coup monté

GILLES ST-JEAN

BINGHAMTON, New York

■ Le camionneur Michel Cyr, 31 ans, pourrait avoir été victime d'un coup monté si l'on en croit sa sœur et son beau-frère.

Le jeune père de famille, domicilié à Mercier, sur la Rive-Sud, subit actuellement son procès à Binghamton, ville située à une centaine de milles au sud-ouest d'Albany, la capitale de l'État de New York, sous une accusation de conspiration et 36 accusations d'avoir illégalement transporté autant d'immigrants clandestins aux États-Unis.

Cyr, qui nie sa culpabilité depuis le début, aurait en effet accepté d'échanger la remorque qu'il devait conduire au New Jersey contre une autre destinée à Philadelphie. C'est dans cette remorque que les douaniers américains du poste de Champlain ont trouvé, dans la nuit du 19 octobre, les immigrants originaires de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh. L'échange aurait eu lieu sur le terrain d'une halte pour camionneurs située en bordure de l'autoroute 15, près des États-Unis, avec un confrère qu'il connaissait.

Les douaniers canadiens, sur la foi d'un appel anonyme, avaient appris qu'un camion transportant des immigrants clandestins passerait la frontière américaine cette nuit-là en provenance de Montréal, et en avaient avisé leurs collègues américains.

La sœur et le beau-frère (camionneur lui aussi) de Michel Cyr, étaient amers hier midi



Michel Cyr, à sa sortie du palais de justice de Binghamton, hier.

quand le représentant de La Presse est allé les voir, dans la salle des pas perdus attenante au tribunal fédéral où Michel Cyr subit son procès.

Ils en avaient contre les médias de Montréal qui, disent-ils, avaient ni plus ni moins condamné Michel Cyr à l'avance. Ils ne voulaient pas être photographiés, ni donner leur nom. Mais ils ont tout de même fait part de leurs soupçons quant au coup monté possible... une fois que Thomas Egan, l'interprète chargé d'aider

Michel Cyr, en eut parlé le premier.

Ce M. Egan, un authentique Bostonnais de souche, exploite un atelier de carrosserie à Binghamton, une ville qui compte près de 250 000 habitants si l'on tient compte qu'elle est jumelée avec Johnson City et Endicott, où la société IBM exploite une importante usine. M. Egan, qui est âgé de 25 ans, a passé sept ans en France et on le prend sans peine pour un vrai Français. Il croit en l'innocence de Michel Cyr, à la rescousse duquel il a été appelé dans la nuit d'hier, le «vrai Français» qui devait l'assister ayant dû se désister.

Pour sa part, l'avocat de Michel Cyr, M. Fred Stanton Ackerman, qui exerce surtout à Albany, se dit convaincu lui aussi de l'innocence de son client.

Hier, du moins, après que la sœur et le beau-frère de Michel Cyr eurent fait part des explications du camionneur en ce qui a trait au conteneur chargé de papier et d'immigrants illégaux, il était clair qu'il avait choisi sa ligne de tir pour la durée du procès présidé par le juge fédéral Thomas McAvoy, qui a l'air d'un bon grand-papa sous sa crinière blanche et ses verres en demi-lune.

Interviewé à sa sortie du tribunal, logé dans le Federal Building de Binghamton, un monument au New Deal de Roosevelt, M. Ackerman a remarqué qu'il ne contestait pas la principale allégation du ministère public, à savoir que les douaniers ont trouvé 36 immigrants clandestins dans

un conteneur remorqué par un camion conduit par Michel Cyr.

Mais M. Ackerman s'est acharné contre les trois douaniers américains appelés à la barre; il a tenté à plusieurs reprises de leur faire dire le numéro d'identification mis sur le conteneur que remorquait Michel Cyr pour le compte de la compagnie Garfield, de Lachine en banlieue ouest de Montréal.

Devant l'ignorance apparente des fonctionnaires, il a produit des photos que le ministère public avait de toute façon en sa possession. Histoire d'en imprégner la mémoire des jurés sans doute. Les photos prises par les douaniers montrent que le conteneur appartenait à la compagnie Sea-Land portait le numéro SEAU 4020760.

Or, aujourd'hui, M. Ackerman a convoqué à la barre un employé de Garfield, M. Ralph Fischman, qui devrait produire le registre des cargaisons confiées à chaque camionneur le 18 octobre, ainsi sans doute que le numéro de conteneur dévolu à chacun.

Michel Cyr viendra lui aussi à la barre, a fait savoir M. Ackerman, afin de donner sa version de l'affaire.

Michel Cyr, petit, les cheveux noirs, est incarcéré depuis son arrestation. Quand il parle à sa sœur et à son beau-frère, et qu'il échange des blagues avec un des «US Marshalls» chargés de sa surveillance pendant le procès, on croirait entendre Jacques Villeneuve, dont il a la même voix haut perchée. Lui-même et son avocat, qui sait doser le vêtement sobre et une touche de m'as-tu-vu, font irrésistiblement penser à un certain David quand on les voit à côté de l'immense représentant du ministère public, George A. Yanthis, un avocat du bureau du Federal Attorney d'Albany. M. Yanthis, plus jeune et donc moins expérimenté que son adversaire, mesure au moins six pieds cinq pouces, soit au moins une tête de plus que M. Ackerman, et il a la carrure d'un joueur de football en forme.

Selon les avocats, le procès devrait se terminer demain.

Près de 20 témoins à la première journée du procès d'Alain Chapleau

Celui-ci est accusé d'avoir allumé l'incendie à l'entrepôt de BPC de St-Basile-le-Grand

PIERRE BELLEMARE

■ Après avoir entendu 19 témoins dès la première journée du procès d'Alain Chapleau, accusé d'avoir provoqué l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand, le 23 août 1988, les membres du jury ont été libérés jusqu'à vendredi par le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure du Québec.

Le magistrat aura à se prononcer entre-temps sur l'admissibilité de la preuve que le procureur de la Couronne, Me Ellen Paré, entend soumettre devant le jury, composé de huit hommes et de quatre femmes.

Cette preuve est fondée sur les dépositions faites aux policiers par l'accusé de 27 ans, au moment de son arrestation, une semaine exactement après la catastrophe.

Chapleau, incarcéré depuis le 30 août, a plaidé non coupable lundi dernier. Comme la défense, représentée par Me Michel Leclerc, s'objecte à ce que les dépositions de l'accusé servent de preuve, la Couronne devra donc convaincre le juge que celles-ci ont été faites librement et volontairement.

Ce n'est qu'une fois rendue la décision du juge que les jurés retourneront en cour.

L'amie de Chapleau

La première journée du procès, au Palais de justice de Longueuil, s'est terminée par le témoignage de Josée Fontaine, 21 ans, opératrice d'ordinateurs, qui, depuis l'été 1986, partageait sa vie avec l'accusé.

Mlle Fontaine a affirmé devant la Cour que, le soir du 23 août, Chapleau a pris le souper avec elle, à la maison, et qu'il était reparti vers 20h10 tra-

vailler au garage municipal de Saint-Basile, un bâtiment adjacent à l'entrepôt incendié, selon les témoins, entre 20h15 et 20h30.

Un autre témoin, Mme Huguette Lemay, a déclaré que lorsqu'elle a aperçu des flammes s'échapper de l'entrepôt situé tout près de sa maison, elle a immédiatement alerté les policiers.

Le directeur de police de Saint-Basile, M. Michel Royer, a ensuite indiqué qu'un autre appel provenant d'un homme, «qui semblait confus», a été enregistré au poste à 20h23 précises. Les deux appels téléphoniques, enregistrés sur bande sonore, ont d'ailleurs été entendus hier en cour.

Les jurés ont également pu visionner l'entrevue accordée par l'accusé à Télé-Métropole, pendant que les flammes faisaient rage.

Preuve technique

Le constable Jean-Claude Sicard, qui patrouillait dans les environs, s'est tout de suite dirigé vers les lieux du sinistre. Il a alors rencontré Chapleau qui, selon son témoignage, préparait les boyaux d'arrosage.

«A qui le camion?» a-t-il demandé à l'accusé. «A moi», lui a répondu Chapleau. «Déplace-le au plus vite, sinon il va brûler», avait enchaîné le constable Sicard, en touchant au véhicule dont la carrosserie était déjà très chaude.

Des camarades de travail de Chapleau ont précisé que tous les employés avaient accès aux clés des véhicules de la voirie municipale, notamment équipés de fusées routières. On a aussi entendu le témoignage de spécialistes du ministère de l'Environnement et de la compagnie Sanivan.

Deux voleurs pris en chasse par un policier réussissent à fuir

DANIELLE BONNEAU

■ La Banque Nationale du Canada sise au 6425 boulevard Léger, à Montréal-Nord, a été la cible d'un vol par deux individus qui ont été pris en chasse par un policier qui se trouvait dans les parages, hier après-midi.

Les deux hommes, qui étaient armés, se sont introduits dans la banque située dans le centre commercial Léger-Langelier, vers 13h. Utilisant un langage très violent, ils ont ordonné à la quinzaine de clients de se coucher par terre, a expliqué un témoin, qui a préféré garder l'anonymat. L'un

des deux malfaiteurs a alors sauté par-dessus le comptoir et a forcé la caissière qui se trouvait à l'intérieur du cubicle vitré, où est conservé l'argent, à ouvrir la porte. Le montant du vol n'a pas été dévoilé.

À leur sortie de l'établissement, les deux cambrioleurs sont tombés nez à nez avec le constable Mario Racicot, du poste 45, qui patrouillait dans les environs. Les deux suspects, qui conduisaient un véhicule volé, ont aussitôt été poursuivis. Les voleurs ont tiré plusieurs fois en direction du policier. Sur la rue Brunet, entre les rues Charlevoix et Henri-Bourassa,

les deux individus sont entrés en collision avec plusieurs voitures stationnées. Ils ont abandonné leur automobile et se sont échappés en courant. Ils ont tiré à nouveau à deux ou trois reprises, freinant la course de l'agent, et ont pris la clé des champs.

Personne n'a été blessé. Le constable Racicot s'en est tiré indemne. Deux individus étaient questionnés, hier soir, relativement à cette affaire. L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Pierre Aubert et André Godin, de la section des vols qualifiés du service de police de la CUM.

Notaire condamné à deux ans de prison pour abus de confiance, faux et usage de faux

PIERRE BELLEMARE

■ Le juge Lucien Roy, des Sessions de la paix à Longueuil, a imposé hier une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour au notaire Laurent Drapeau, 56 ans, coupable d'abus de confiance, de faux et d'usage de faux.

Ce professionnel de Beloeil a aussi été radié par la Chambre des notaires, il y a plusieurs mois, après avoir utilisé l'argent de sa clientèle à des fins personnelles.

Le notaire Drapeau, représenté par Me Jean-Marc Patenaude, a d'ailleurs admis que sa vie a été rongée par l'alcoolisme et le jeu. C'est pourquoi il s'est prêté à une cure de désintoxication sur recommandation explicite de la cour.

Selon une enquête menée par les policiers, Drapeau aurait éga-

lement continué de pratiquer sa profession après avoir été radié par ses pairs.

La mine déconfite, le notaire, dont la vie familiale a été profondément perturbée ces dernières années, a durement accueilli la sentence du juge Roy, prononcée en présence du procureur de la Couronne, Me Marcel Patenaude.

Pierre Foglia

■ Pierre Foglia est en reportage. Sa chronique reviendra jeudi.



Débutez l'année du bon pied

ESCORT LX 4 PORTES 1989

LOCATION TAPIS ROUGE

23989*

Utilisation 48 mois

CONTRAT — VOITURE DE COURTOISIE INCLUSE — 3 ANS

- Moteur 1.9 L à Injection • Manuelle 5 vitesses • Climatisateur • Essuie-glace intermittent • Direction assistée • Siège pliant divisé en arrière • AM-FM stéréo / cassettes • Deux rétroviseurs électriques à télécommande • Glaces teintées • Pneus 4 saisons — 14"
- * Transport, préparation et taxe en sus. Sujet à approbation du crédit. Rabais Ford inclus.

CHATEAU AUTOMOBILE

11885, BOUL. LAURENTIEN MONTRÉAL
(au nord du bout, Henri-Bourassa)

331-4020

FORCE LOCATION

LES MODÈLES 1989 VIENNENT D'ATTEINDRE.

Et ils sont en montre!

Les Saab 900, 9000 et la nouvelle berline Saab, la 9000 CD.

SAAB 9000

SAAB

L'HÉRITAGE DE LA HAUTE TECHNOLOGIE.

L'Association des concessionnaires SAAB

SAAB ÉLÉGANTE 4350 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN MONTRÉAL 374-6550	SAAB ÉLÉGANTE 16, RUE PABASTALIERE ST-BRUNO 653-6920	AUTO ROBERT BARRELL INC. 11355, CÔTE-DE-LIESSE DORVAL 631-4387	GARAGE LAVIGNE INC. 37, RUE STE-ANNE STE-ANNE-DE-BELLEVUE 457-5327
--	---	---	---

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.

342-4488

JANVIER 1982 JUILLET 1983 MARS 1984 AVRIL 1985 FÉVRIER 1986 DÉCEMBRE 1987 DÉCEMBRE 1988

le sanctuaire du mont-royal

PHASE 1 **PHASE 2** **PHASE 3** **PHASE 4** **PHASE 5** **PHASE 6** **PHASE 7** **PHASE 8** **PHASE 9** **PHASE 10** **PHASE 11** **PHASE 12** **PHASE 13** **PHASE 14** **PHASE 15** **PHASE 16** **PHASE 17** **PHASE 18** **PHASE 19** **PHASE 20** **PHASE 21** **PHASE 22** **PHASE 23** **PHASE 24** **PHASE 25** **PHASE 26** **PHASE 27** **PHASE 28** **PHASE 29** **PHASE 30** **PHASE 31** **PHASE 32** **PHASE 33** **PHASE 34** **PHASE 35** **PHASE 36** **PHASE 37** **PHASE 38** **PHASE 39** **PHASE 40** **PHASE 41** **PHASE 42** **PHASE 43** **PHASE 44** **PHASE 45** **PHASE 46** **PHASE 47** **PHASE 48** **PHASE 49** **PHASE 50** **PHASE 51** **PHASE 52** **PHASE 53** **PHASE 54** **PHASE 55** **PHASE 56** **PHASE 57** **PHASE 58** **PHASE 59** **PHASE 60** **PHASE 61** **PHASE 62** **PHASE 63** **PHASE 64** **PHASE 65** **PHASE 66** **PHASE 67** **PHASE 68** **PHASE 69** **PHASE 70** **PHASE 71** **PHASE 72** **PHASE 73** **PHASE 74** **PHASE 75** **PHASE 76** **PHASE 77** **PHASE 78** **PHASE 79** **PHASE 80** **PHASE 81** **PHASE 82** **PHASE 83** **PHASE 84** **PHASE 85** **PHASE 86** **PHASE 87** **PHASE 88** **PHASE 89** **PHASE 90** **PHASE 91** **PHASE 92** **PHASE 93** **PHASE 94** **PHASE 95** **PHASE 96** **PHASE 97** **PHASE 98** **PHASE 99** **PHASE 100**

EN VENTE

CONDOMINIUM BUREAU DE VENTE 6100, CHEMIN DEACON MONTRÉAL APPELÉZ-NOUS DES AUJOURD'HUI (514) 738-6000

1989 N'ATTENDEZ PAS!

SAUTEZ SUR L'OCCASION PENDANT QU'IL Y A ENCORE DU CHOIX.



L'IRCM reçoit \$11 millions de Québec pour s'agrandir

RICHARD FORTIN

■ L'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) entreprendra des l'été prochain des travaux d'agrandissement qui accroîtront de plus de 50 p. cent sa superficie totale. L'annonce en a été faite hier à l'IRCM par la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Mme Thérèse Lavoie-Roux. Le gouvernement du Québec investira \$11,1 millions dans ce projet évalué à \$14,8 millions. Le reste de la somme proviendra d'organismes privés.

La construction de la nouvelle aile de neuf étages, située au sud de l'immeuble actuel, rue Saint-

Urbain, permettra aux chercheurs de développer de nouveaux champs d'étude essentiels à l'amélioration de la santé et de la qualité de la vie de la population.

« Nous avons réalisé que la prolongation de la vie n'était pas un objectif suffisant si on n'accroissait pas une attention particulière à la qualité de la vie des individus, a déclaré le Dr Michel Chrétien, directeur scientifique et chef de la direction de l'IRCM. Le génie génétique nous donne désormais les moyens d'étudier la chimie du cerveau et d'élucider quelques-uns de ses mystères. »

De nouveaux laboratoires seront donc consacrés à l'étude des composantes cliniques et génétiques de la mémoire et des méca-

nismes fondamentaux de la douleur et des maladies dégénératives. Le sida et les rétrovirus constitueront également un champ de recherche important dans les années à venir.

Mme Lavoie-Roux a également annoncé l'addition d'une somme de \$2,4 millions au budget du Fonds de recherche en santé du Québec pour assumer l'impact financier du développement de l'Institut sur les programmes de subventions et de bourses.

En outre, pour la première fois, le Conseil du Trésor du Québec a accepté qu'une enveloppe budgétaire spécifique soit affectée à des travaux d'immobilisation dans le secteur de la recherche. Ainsi un montant de \$16 millions de dollars sera disponible pour répondre aux projets de consolidation et de recherche en santé au cours des trois prochaines années.

Créé en 1967 par le Dr Jacques Genest, l'IRCM est un organisme

indépendant affilié à l'Université de Montréal voué à la recherche des mécanismes, du traitement et de la prévention des maladies. Les frais de gestion sont assumés grâce à une subvention annuelle du MSSS. Les chercheurs, quant à eux, doivent trouver eux-mêmes le financement de leurs projets. Le monde de la recherche de pointe est un monde extrêmement compétitif, ce qui explique la précipitation avec laquelle certains scientifiques publient leurs résultats, même s'ils ne sont pas concluants. Il arrive parfois que des découvertes sensationnelles ne soient en réalité que des péchés mouchés.

Les principaux organismes subventionnaires sont le Conseil de recherche du Canada (CRC), le conseil de la recherche en santé du Québec, le « National Institute of Health » de Bethesda aux États-Unis et maints autres organismes, fondations et compagnies privées.

A ce propos, le Dr Chrétien est assez satisfait de la part des subventions provenant du CRC que l'Institut est allé chercher au cours des dernières années. « Nous prenons une part de plus en plus grande du gâteau puisque nos subventions provenant du CRC augmentent de 16 p. cent par an, alors que le montant global des fonds consacrés à la recherche n'augmente que de 5 p. cent », a-t-il affirmé.

L'IRCM s'est taillé une réputation enviable, surtout dans les domaines du cancer, du diabète, de l'hypertension et de la biologie moléculaire.

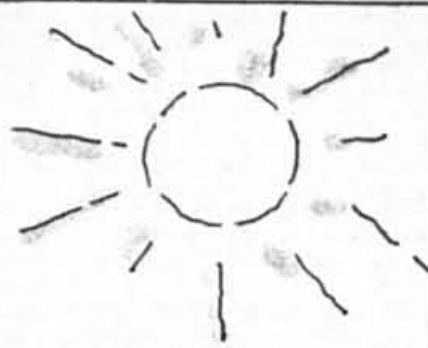
Quant les travaux d'agrandissement seront terminés, en 1991, 16 nouveaux laboratoires seront créés, ce qui nécessitera l'embauche de 24 chercheurs, 60 techniciens et 44 employés de soutien. Actuellement, l'IRCM emploie environ deux cent scientifiques et compte 26 laboratoires.

Une bombe au Carrefour Angrignon

■ Une bombe de fabrication artisanale a été retrouvée hier après-midi, en plein milieu du terrain de stationnement du centre commercial Carrefour Angrignon, à LaSalle.

La bombe avait été placée dans une boîte de carton déposée au pied d'un lampadaire du parking.

Dépêchés sur les lieux à la suite d'un appel anonyme, les artificiers ont pu désamorcer l'engin explosif.



À la Banque Royale, le REÉR pousse haut.

- ☐ La Banque Royale vous garantit des taux d'intérêt hautement concurrentiels pour une croissance rapide.

10,75%

Taux en vigueur en date du 23 janvier 1989. Basé sur un dépôt à terme de retraite de 1 à 5 ans, sans privilège de retrait.

- ☐ La Banque Royale vous offre un choix de huit options REÉR, incluant les fonds de placement RoyFund. Vous pouvez combiner des options ou changer vos investissements d'une option à l'autre, sans frais... autrement dit, vous avez toute la souplesse possible.

- ☐ La Banque Royale met à votre disposition dans chaque succursale des spécialistes du REÉR qui vous aideront à choisir le régime qui vous convient le mieux.

Bonis d'intérêt

Si vous détenez des REÉR dans d'autres institutions, profitez de bonis d'intérêt en les transférant à la Banque Royale.

Venez rencontrer les spécialistes de la première banque canadienne en matière de REÉR... dans n'importe quelle succursale.

Reçus instantanés pour fins d'impôts.
ÉCHÉANCE REÉR 1988:
1^{er} MARS 1989.



BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Commencant mercredi

à Place Bonaventure

SOLDE

du "Bon Vieux Temps".

90% DE RABAIS

sur les articles annoncés

Place Bonaventure

Ainsi que des milliers d'autres aubaines à 30%, 40%, 50%, 60% et 75% de réduction

25, 26, 27, 28 JANVIER

Procurez-vous la liste complète des articles à 90% de réduction durant le solde à Place Bonaventure



Parlons nous!

Et vous serez surpris de voir jusqu'à quel point votre conversation peut aller. Commencez avec un Macintosh de Apple, le plus puissant des outils pour le bureau et les affaires.

Puis, ajoutez un ou plusieurs produits de communications pour le bureau comme le système réseau Apple Talk de Apple... combiné avec un logiciel comme InBox lequel permettra à vous et votre Macintosh de faire parvenir des mémos, des messages, du courrier, et même des rapports complets à tous les autres utilisateurs d'ordinateurs de votre entreprise et d'en recevoir bien entendu!

Et vous parlerez tout aussi aisément aux autres membres du personnel de votre bureau même si ces derniers n'utilisent pas un ordinateur Macintosh... parce que... avec les produits comme InBox PC et la carte Apple Talk PC, votre Macintosh peut aussi communiquer des informations aux utilisateurs d'ordinateurs utilisant le logiciel d'exploitation MS-DOS.

Ce qui veut dire que votre bureau n'aura jamais été aussi efficace.

Venez nous rencontrer et nous en parlerons peu... mais bien... de ces moyens que vous et le personnel de votre entreprise aimerez prendre pour communiquer d'une manière efficace... et alors, nous vous démontrons comment Macintosh et les produits de communications pour le bureau de Apple peuvent vous aider à faire le travail le plus efficacement possible...

Les communications informatiques Apple
La rencontre des idées

Le Centre Informatique
Logimic Inc.

1000-20, boul. St-Jean
Pointe-Claire (Qc) H9R 5N9
(514) 697-6184
FAX: 697-6188

© 1987 Apple Computer Inc. Apple, AppleTalk et le logo Apple sont des marques de registered de Apple Computer Inc. Macintosh est une marque de registered de Apple Computer Inc. InBox et InBox PC sont des marques de registered de Logimic Inc. MS-DOS est une marque de registered de Microsoft Corporation. Version 4.0 de Windows est une marque de registered de Microsoft Corporation. Conception et développement par Logimic Inc.



LE NOUVELLE "COLT 200"

EN SPÉCIAL

\$11,574.

Transport, préparation et taxe en sus

OU

LOCATION CLÉ D'OR

\$247.

par mois 60 mois + taxes avec un dépôt de seulement \$275.

- 4 portes • Servo-freins à disques
- Servo-direction • Alternateur à grand rendement
- Batterie 420 ampères
- Console • Verrouillage de protection pour enfants
- Dégivreur arrière
- Moteur 1500 cc. Injection multipoint
- Système d'échappement en acier inoxydable
- Moulures latérales de protection
- Pneus radial 4 saisons
- Roues sport • Radio am/fm stéréo + 6 haut-parleurs

Garantie 3 ans
60,000 km incluse
NET DU PROGRAMME CHRYSLER

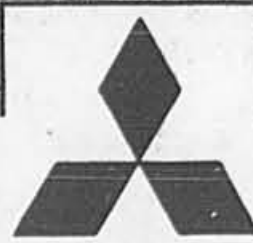


DESMEULES MITSUBISHI

1400, BOUL. LABELLE (au sud du boul. St-Martin)

Laval 682-1700

Montréal 332-4555



T Ê T E S D ' A F F I C H E



Guy Pinard

Retrouvailles

Le rassemblement des familles Langelier aura lieu vendredi à 19h30, au 1945, rue Mullins, à Pointe-Saint-Charles.

L'assemblée générale annuelle de l'Association des anciens Abitibiens aura lieu le 8 février, à 19h30, au motel Métropole, 5225, autoroute Métropolitaine.

Jean-Paul Thibault a accepté la présidence du rassemblement des Thibault qui célébreront, le 17 juin 1989, à Cap-Saint-Ignace, le 300^e anniversaire de l'arrivée en Nouvelle-France de leur ancêtre commun. On peut lui écrire au 435, rue Vincelotte, Cap-Saint-Ignace, Québec G0R 1J0.

Les descendants de Pierre, Jean, Jacques et Maurice Arrivé Inc. est une nouvelle association qui vient de voir le jour afin de regrouper tous les Larivé, Larivée, Larivée, Larivée, Maurice et Delisle du Québec. Renseignements: Marie-Lyne Larivée, au (418) 522-1888.

René le Clère nous apprend que le Conseil d'administration du Centre francophone canadien du P.E.N. Club International proposait récemment la candidature de la romancière et poétesse québécoise Anne Hébert au Prix Nobel de littérature de 1989.

L'enseignement: tout un monde à suivre... Tel est le thème d'une nouvelle série d'émissions télévisées qui sera lancée aujourd'hui à 13h30, au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, en présence de Claude Corbo, recteur de l'université, et Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Gaston L'Italien, président-directeur général et éditeur de l'hebdomadaire Super Hebdo de Montréal, a accepté la présidence d'honneur du brunch de la 7^e édition de La fête des neiges, le 5 février, au restaurant Hélène-Champlain.

Le module de gestion et intervention touristiques de l'UQAM, en collaboration avec le Centre d'études du tourisme, propose, jusqu'à la fin d'avril, une série de petits déjeuners-causés portant sur divers aspects du tourisme et présentes le

mercredi à 7h30, à l'hôtel Bonaventure Hilton International. Le premier aura lieu demain, avec Gilles Larivière, de Laventhol & Horwath, comme conférencier. Suivront Cécile Dupont-Chamard, présidente des Associations touristiques régionales associées du Québec (22 février), Alain Cousineau, président du Conseil de l'Office du tourisme et des congrès du Grand Montréal (29 mars) et un conférencier à déterminer qui viendra parler le 26 avril des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal. Renseignements: 282-4103.

Jean Périgny et Françoise Chagné, respectivement président et directrice générale du musée Pierre-Boucher, présenteront le vernissage de l'exposition de la collection d'œuvres d'art de l'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance, demain à 17h, au musée Pierre-Boucher de Trois-Rivières. Cette exposition est placée sous la présidence d'honneur de Noël Sylvain, pdg de l'Union-Vie.

Lorsqu'il pendra la crémaille demain à 17h, au 945, avenue Beaumont, le Groupe Edipresse célébrera par la même occasion ses 10 ans d'existence.

Édouard Naaman, président d'Exotica Plantes et Fleurs, accueillera deux artistes-décorateurs de renommée mondiale, Randa Phillipides, du Liban, et Hein Kuipers, de Hollande, demain à 17h, au 6580, avenue du Parc. Renseignements: 273-7007.

Michelle Laflamme, diététiste et conseillère en nutrition chez Louise Lambert-Lagacé et Associées, sera la conférencière lors du dîner-causerie du Réseau des femmes de carrière de Montréal, qui aura lieu demain à 17h30, au Club Mount Stephen. Renseignements: 871-1047.

Les étudiants en sciences administratives du collège Marie-Victorin proposeront demain à 19h, au 7000, rue Marie-Victorin, une soirée de simulation boursière. Renseignements: Jean-Yves Gaudet, au 325-0150, poste 2534.

Pierre Lapalme parlera de L'univers de Jérôme Bosch demain à 20h, au théâtre Mont-Royal, sous l'égide de l'Association culturelle T.-X. Renaud. Renseignements: 332-4126.

France Malouin informe les parents intéressés par le projet de l'école publique alternative Jonathan, de la Commission scolaire Sainte-Croix, qu'une soirée «portes ouvertes» aura lieu demain à 20h, au 855, rue Gratton, à Saint-Laurent. Soulignons que l'école célèbre cette année son 15^e anniversaire de fondation. Renseignements: 748-2460.

Marie-Paule Langelier (notre photo), de Beloeil, obtenait récemment un quatrième mandat à la présidence de l'Association nationale des orthésistes du pied. Le vice-président Carol Pouliot, le secrétaire-trésorier Jean-Marc Ross, et les directeurs Julien Paul et Rodrigue Tremblay complètent le Conseil exécutif de l'association.

Paul Martin, président et chef de la direction de Paul Martin Inc., et Richard Rousseau, président de Plan-Immo Inc., profiteront d'un petit déjeuner-causerie jeudi à 8h30, à l'hôtel Ritz-Carlton, pour dévoiler les informations pertinentes de leurs projets immobiliers communs, au Québec.



La passion de la recherche

Anne Darche, vice-présidente de Natcom Publicité Promotion, est une passionnée de la recherche des nouvelles tendances dans tous les secteurs de l'activité humaine, et elle partage régulièrement le fruit de ses travaux avec l'animateur Louis-Paul Allard, à l'émission matinale Bonjour champion sur les ondes de CKAC.

Le Service des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal et l'Association photographique de Montréal marqueront le 150^e anniversaire de la photographie en proposant une exposition de photos de Ginette Bouchard à la maison de la culture Notre-Dame-de-Grace. Le vernissage aura lieu jeudi à 17h.

L'écrivain de langue française et la Charte québécoise de la langue. Tel est le thème de la conférence que prononcera Jean-Marcel Paquette jeudi à 18h30, au 2055, rue Stanley, à l'invitation de la Société des écrivains canadiens, section de Montréal. Renseignements: 733-0754.

Notre confrère Joneed Khan parlera du rôle socio-politique des grandes religions en Asie de l'Est, jeudi à 19h30, au 4837, avenue du Parc. Renseignements: 270-5336.

Christiane Pelchat, députée de Vachon, a accepté la présidence d'honneur du dîner-dansant annuel de la Société d'intégration pour enfants et adoles-

cents Saint-Hubert. Ce dîner aura lieu le 4 février, à 19h30, au 3375, rue Windsor, à Saint-Hubert. La responsabilité de la soirée a été confiée à Lyse Francoeur. Renseignements: 445-0634.

Jocelyne Alarie, agente d'information à la Commission scolaire régionale de Chambly, rappelle que le dîner-spaghetti de l'école d'éducation internationale aura lieu le 4 février, à 17h30. Renseignements: 468-3863.

Les centres biblio-culturels de la Ville de Montréal-Nord convient la population à une soirée de gastronomie latino-américaine le 7 février, à 19h, au 5400, boulevard Henri-Bourassa est. Renseignements: 328-4125.

Marie Côté, relationniste à la Chambre de commerce de Montréal, rappelle que la période d'inscription du concours «Étudiants de l'année» se terminera le 12 février. Les gagnants auront la chance de faire un stage rémunéré dans une des 10 entreprises participantes au cours de l'été 1989. Renseignements: 288-9090.

Dieta Sixt, directrice du centre culturel allemand Goethe-Institut Montréal, annonce son 25^e anniversaire d'existence par la fondation de la Société des amis de Goethe, une association d'amis privilégiés. Renseignements: 499-0159.

La société General Motors a récemment fait don à une équipe d'étudiants en génie de l'Université Concordia d'une voiture d'une valeur de \$23000, en lui demandant de mettre au point un moteur économique à haute performance alimenté au méthanol. L'équipe est dirigée par Martin Smith.

M^c André Auclair, président de la Fondation Cité de la Santé de Laval, annonçait récemment la nomination de Jean-Paul Champagne au poste de directeur général de la Fondation.

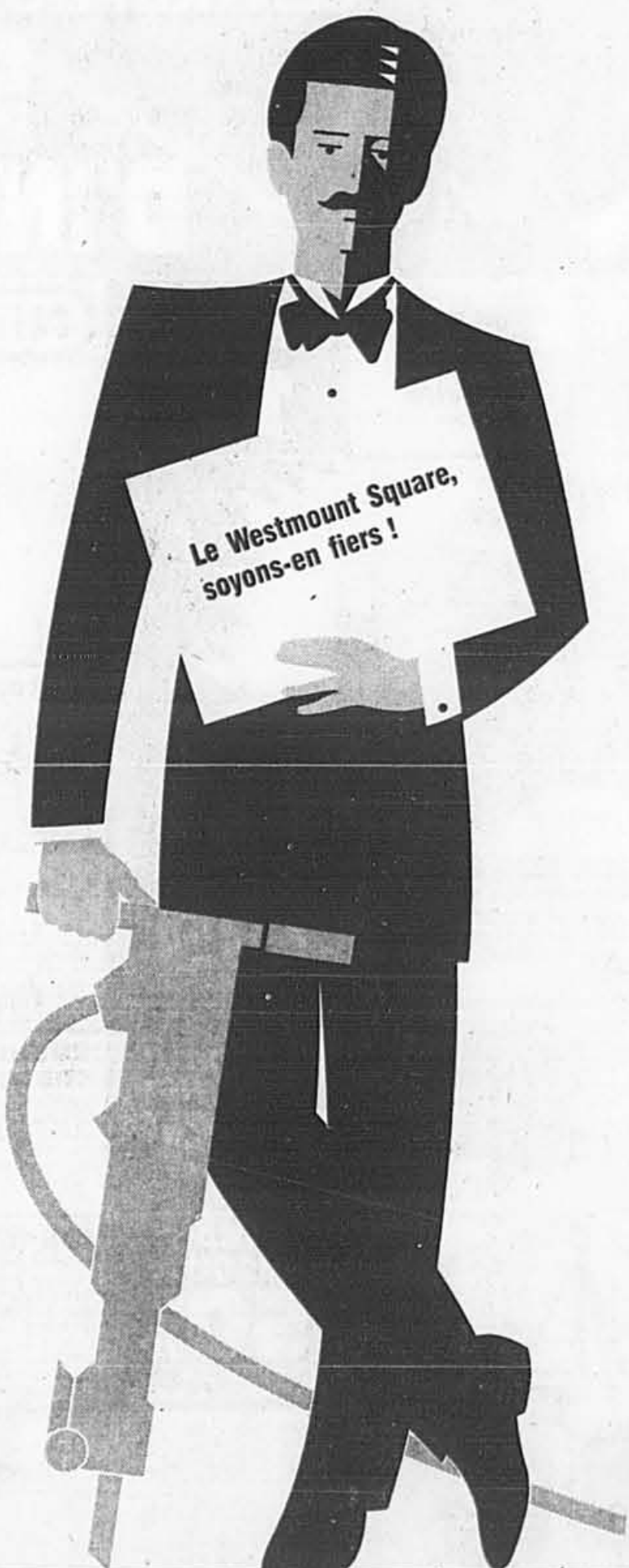
Le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) devenait récemment le huitième partenaire du projet Castorplus de l'École polytechnique. L'entente a été signée par Roland Bouthillier, président et principal de l'École polytechnique, et Pierre Coulombe, président-directeur général du CRIM.

Jean Boily, directeur général de la Fédération de l'informatique du Québec, a été récemment élu vice-président de la Voix informatique francophone, lors d'une réunion de cet organisme qui s'est déroulée à Bordeaux, en France.

Yvon Julien annonce la parution de sa 13^e brochure consacrée à l'histoire de Beauharnois. Renseignements: 429-3755.

Anthony T. Eyton, récemment nommé consul général du Canada à New York, est né à Québec, mais il est un diplômé de l'Université de Toronto. Il fait partie de la fonction publique depuis 1965.

A JEUDI



Le Westmount Square, soyons-en fiers!

Pendant que Le Westmount Square se refait une beauté...

la plupart de ses boutiques-prestige
vous invitent à profiter
de remises allant de
50 à 70%

Le Westmount Square,
un avantage?
Non. Un privilège!

Vous trouverez les boutiques et services suivants:

Boutique Allure	Bally
Institut de beauté Joëlle Baron	Boutique Ramage
Cacharel	Céline Soria
Chacok	Charles de Westmount
Cilleni	Collange Inc.
Déli-Vert	Diaghilev
Guy Laroche	Henri Cohen Opticien
Henry Marks	Laura Secord
Le Privé Inc.	Lily Simon
Marcelle de Paris	Métro-Richelieu
Centres de voyage Panex	La Banque Royale du Canada
S.A.Q.	Toy Box
Victoire de Paris	



Pologne : un prêtre tué par des agresseurs « très forts »

Agence France-Press
VARSOVIE

■ Le père Stefan Niedziak a été assassiné, dans la nuit de vendredi à samedi derniers, à Varsovie, par une ou plusieurs personnes qui étaient dotées d'une « très grande force physique » ou qui « connaissaient les techniques spéciales de combat », indique le rapport d'autopsie cité hier par une source sûre dans la capitale polonaise.

Le corps, selon ce rapport, présentait « une série de blessures extérieures à la tête, au visage, aux bras et aux pieds ».

Le médecin légiste a également décelé une fracture du nez et une fracture de la colonne vertébrale, cette dernière ayant entraîné la mort sans laisser de trace extérieure.

Cette fracture pouvait résulter de la chute du corps à partir « d'une grande hauteur » ou d'un coup porté « avec une très grande violence », indique le rapport.

Sur la base de ce rapport, la télévision a indiqué qu'il était prématuré d'affirmer que le prêtre avait été victime d'un crime crapuleux.

L'armée argentine écrase un commando

Le gouvernement dénonce la résurgence de l'extrême gauche

d'après Reuter, AFP, AP et UPI
BUENOS AIRES

■ A l'aide de blindés, de mortiers et d'hélicoptères, l'armée argentine a repris hier soir le contrôle presque total d'une caserne, près de Buenos Aires, qu'un commando d'une cinquantaine de civils armés — liés à l'extrême gauche, selon le pouvoir — avait occupé à l'aube.

Les combats acharnés auraient fait entre 20 et 30 morts. A 20 h 00 locales, une quinzaine de rebelles résistaient toujours, a annoncé une source militaire.

Plusieurs hauts dignitaires du régime ont aussitôt dénoncé une résurgence de la guérilla de gauche en l'accusant nommément d'être responsable de l'attaque contre la caserne de La Tablada.

Après que les « sources militaires » eurent attribué à de multiples reprises pendant la journée l'opération à des zurdos (gauchistes), le président du groupe radical (parti au pouvoir) à l'Assemblée nationale, Cesar Jarslavsky a déclaré que le gouvernement « la conviction qu'il s'agit de gens liés à l'extrême-gauche », car il y avait parmi les rebelles tués « un certain M. Caldu, identifié comme appartenant à l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP, trotskyste).

Le président de l'Assemblée nationale, Juan Carlos Pugliese, également radical et reconnu comme proche du président Alfonsín, a confirmé l'implication de l'« extrême-gauche » dans l'opération menée à La Tablada. Le porte-parole officiel de la présidence, José Ignacio Lopez, s'est pour sa

part borné à mettre en cause « quelques bandes terroristes qui ont semé la terreur par le passé ».

Outre l'ERP, la principale organisation qui avait choisi la lutte armée dans les années 70 était celle des Montoneros (péronistes de gauche). Ecrasées par la répression, l'une comme l'autre avaient pratiquement cessé de faire parler d'elles depuis 1978.

Cette opération intervient alors que le candidat péroniste (principale opposition) aux élections présidentielles de mai prochain, Carlos Menem, est donné favori par tous les sondages.

Les insurgés, qui se réclamaient d'une « Nouvelle Armée argentine » s'étaient présentés à la grille de la caserne au lever du jour, dans un camion de Coca-Cola volé, avant de lancer des grenades contre les bâtiments où dormaient les soldats, ont rapporté les agences de presse locales. Les forces gouvernementales avaient rapidement encerclé la base militaire.

Des sources proches des services de renseignement de l'armée ont mis en outre la véracité des tracts distribués par les assaillants se réclamant des chefs des trois rebellions militaires qui ont secoué le pays en 1987 et 1988, le

lieutenant-colonel Aldo Rico et le colonel Mohamed Ali Seinfeld. Ces mêmes sources ont précisé que ce dernier avait affirmé qu'aucun des militaires qui ont

appuyé sa mutinerie ne figurait parmi les assaillants. Cette attaque a coïncidé avec un mystérieux incendie qui s'est déclaré à la prison centrale de

Buenos Aires, où sont détenus plusieurs anciens officiers et hommes politiques liés aux commandos de la mort dans les années 1970.

George Bush se met au travail en téléphonnant à Gorbatchev

d'après AP, UPI, AFP et Reuter
WASHINGTON

■ Le nouveau président américain George Bush s'est tout de suite attelé à la tâche, hier, en réunissant son cabinet et en donnant des coups de téléphone à plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, dont le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, pour le remercier de leurs félicitations et les assurer de sa volonté de coopérer avec eux pour la paix dans le monde.

« Mettons-nous au travail », a déclaré M. Bush lors d'une brève cérémonie dans la salle de l'Est où 65 membres du gouvernement ont prêté serment devant le vice-président Dan Quayle. Priorité no 1 : le déficit budgétaire.

C'est en effet surtout à l'examen de la question budgétaire que George Bush va consacrer l'essentiel de son temps, cette semaine. Il doit rencontrer aujourd'hui des dirigeants du Congrès à ce propos. D'après le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, M. Bush ne dévoilera pas les détails de son projet de budget avant le 9 février, date à laquelle il s'adressera au Congrès en session plénière.

Aux membres de son cabinet, M. Bush a parlé d'éthique, insistant sur la nécessité pour les membres de l'administration de respecter les plus hautes normes en ce domaine.

Plusieurs coups de fil. Au cours de sa conversation téléphonique avec M. Gorbatchev, M. Bush a remercié celui-ci pour le « chaleureux accueil » que l'URSS avait réservé à son fils Jeb et à son petit-fils George qui s'étaient rendus pour Noël en Arménie afin d'apporter des jouets aux enfants victimes du séisme, a précisé la Maison-Blanche dans un communiqué. M. Bush a indiqué à M. Gorbatchev que son fils

et son petit-fils avaient été « profondément émus par leur visite » qui « soulignait le souci du peuple américain pour la tragédie ».

A Moscou, l'agence soviétique TASS a précisé que les deux hommes avaient discuté de toute une série de questions concrètes dans un « esprit constructif » et dans l'« atmosphère de bienveillance qui caractérise ces derniers temps les contacts » entre les directions des deux pays.

Le nouveau président s'est également entretenu au téléphone hier avec le premier ministre italien, M. Ciriaco De Mita, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, le premier ministre britannique Margaret Thatcher, les premiers ministres pakistanais et indiens Benazir Bhutto et Rajiv Gandhi ainsi que les présidents égyptien Hosni Moubarak, argentin Raul Alfonsín et finlandais Mauro Koivisto.

Le nouveau président s'était opposé deux fois à la livraison d'armes à l'Iran

Agence France-Press
WASHINGTON

■ M. George Bush avait exprimé à M. Ronald Reagan son désaccord avec des livraisons d'armes à l'Iran au cours de deux réunions de travail qui s'étaient tenues à la Maison-Blanche, en décembre 85 et au printemps 86, a indiqué l'ancien conseiller de M. Reagan pour la sécurité nationale, M. Robert McFarlane.

M. Bush, a-t-il ajouté, s'est borné à dire : « Bud (le surnom de M. McFarlane) a probablement raison », après une intervention du conseiller recommandant l'arrêt de ces livraisons. « J'étais étonné qu'il intervienne de la sorte » dans ce type de réunion, a ajouté M. McFarlane dans le New York Times d'hier. Selon lui, le vice-président de l'époque réservait ses opinions à des entretiens privés avec le président d'alors, M. Reagan.

Ces déclarations vont à l'encontre des rapports des enquêteurs, notamment de ceux du Congrès, selon lesquels il n'y a aucune preuve montrant que le nouveau président eût poussé M. Reagan à mettre un terme à l'envoi d'armes en Iran.

Le rôle de M. Bush dans l'irangate n'a jamais été totalement éclairci bien qu'il ait toujours déclaré avoir fait état de « certaines réserves » sur ces livraisons d'armes, mais uniquement lors de conversations privées avec M. Reagan. Les compte-rendus de ces deux réunions, faits par des commissions enquêtant sur l'irangate, ne mentionnent pas la citation de M. Bush.

M. McFarlane, qui a essayé de se suicider pour son rôle dans ce scandale, est dans l'attente d'un jugement le concernant pour avoir caché des informations au Congrès.

DÉPÊCHES

ETA-TREVE
Madrid prudent

■ Les autorités espagnoles ont accueilli hier avec une grande prudence l'annonce de la prolongation pour deux mois de la trêve observée par l'ETA, déclarant qu'elles étaient prêtes à engager un dialogue en échange de garanties sur la cessation des attentats du mouvement indépendantiste basque.

SALVADOR
Offre de la guerrilla

■ Le gouvernement salvadorien a reçu hier une nouvelle proposition de paix de la guerrilla prévoyant un report à septembre de l'élection présidentielle prévue en mars prochain et des négociations à mener dans l'intervalle pour mettre fin à la guerre civile. Cette « proposition globale » doit être rendue publique aujourd'hui au Mexique.

CAMBODGE
Sihanouk à Pékin

■ Le prince Norodom Sihanouk, principale figure de la résistance cambodgienne, est arrivé aujourd'hui à Pékin pour des discussions cruciales sur l'avenir du Cambodge alors que le ballet diplomatique pour une solution politique dans ce pays s'accélère, notamment depuis la reprise du dialogue direct entre la Chine et le Vietnam. Le prince a par ailleurs obtenu, samedi, l'accord des autorités françaises pour l'organisation d'une nouvelle réunion quadripartite sur le Cambodge en France au printemps.

AFRIQUE DU SUD
Extrême droite divisée

■ Le Mouvement de résistance afrikaner (AWB), principal parti de l'extrême droite sud-africaine, est menacé d'éclatement à la suite d'une violente controverse suscitée par les relations de son chef, Eugene Terre Blanche, avec un ancien mannequin, Jani Allan, aujourd'hui journaliste. Tous deux ont été surpris le mois dernier par la police après s'être apparemment introduits par effraction dans un monument public après la tombée de la nuit.

Gandhi perd l'Etat clef du Tamil Nadu

Le Congrès se trouve affaibli en vue du scrutin fédéral

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
NEW DELHI

■ Le Parti du Congrès remportait hier les législatives dans deux petits Etats stratégiques du nord-est de l'Inde, le Nagaland et le Mizoram, mais le premier ministre Rajiv Gandhi subissait un grave recul au Tamil Nadu, et les analystes se demandaient s'il n'abandonnerait pas déjà en position de faiblesse les élections fédérales prévues d'ici la fin de l'année.

Le Parti du Congrès, qui a dominé cet Etat clef du sud de 1977 à 1988 à travers son allié local, le All India Dravida Munnetra Kazhagam (AIMDK), avait tenté, cette fois, de s'imposer seul, mais, malgré la campagne personnelle de Rajiv Gandhi, il ne totalisait hier que 25 sièges sur les 232 mis aux voix samedi, derrière le AIMDK qui, lui, recueillait 33 sièges.

La victoire est allée au Dravida Munnetra Kazhagam (DMK), parti ethnique dravide qui gouverne le Tamil Nadu de 1966 à 1977 en s'opposant à l'imposition de l'hindi et en poursuivant une défense farouche de la langue et de la culture tamoules. Le DMK et ses alliés, menés par Muthuvel Karunanidhi, avaient remporté 170 des 232 sièges en jeu.

La défaite est d'autant plus humiliante pour Rajiv Gandhi que le DMK de Karunanidhi fait partie d'une coalition appelée le Front national et rassemblée sous la direction de V. P. Singh, principal rival de Gandhi, en vue du prochain scrutin fédéral. Singh est un ancien ministre fédéral des Finances, congédié après qu'il eut accusé Gandhi et ses amis de corruption.

Un mauvais augure. Au plus fort de la « vague Janata », en 1977, quand la plaine indo-gangétique vota contre le Congrès, les Etats du sud, le Tamil Nadu notamment, restèrent fidèles à Indira Gandhi. La perte du Tamil Nadu, suivant le décès du très populaire acteur-politicien M. G. Ramachandran, l'an dernier, augure mal pour Rajiv Gandhi, surtout que V. P. Singh le conteste personnellement à travers la ceinture hindu du nord.

Le Congrès semblait toutefois bien placé au Mizoram, où les premiers résultats lui donnaient 14 sièges attribués, sur 40, contre huit au Front national mizo et un à la Conférence du peuple. Au Nagaland, le Congrès avait gagné 23 des 60 sièges en jeu, contre 18 au Conseil populaire de l'Etat. Le Congrès menait enfin dans plusieurs autres circonscriptions.

Un médecin israélien dénonce le manque de soins aux Palestiniens

d'après Reuter, AFP, AP et UPI
JERUSALEM

■ Une pédiatre israélienne, le Dr Ruchama Marton, a déclaré hier, à Londres, que des dizaines d'enfants palestiniens étaient « condamnés à mort » parce que les hôpitaux israéliens n'acceptaient pas de soigner tous ceux qui en avaient besoin.

Au cours d'une conférence de presse organisée à Londres par l'organisation britannique « Médecins pour les enfants », le Dr Marton a mis en cause la réduction par Israël du budget consacré aux dépenses médicales dans les Territoires occupés.

Elle a accusé les autorités israéliennes de se servir des soins médicaux « comme moyen de pression politique et comme outil de châtiment indigne ».

viduel et collectif » des Palestiniens en révolte depuis 13 mois contre l'occupation.

Au moins cinq Palestiniens ont été blessés par balles de l'armée, hier dans les Territoires, malgré le fait que, de l'avis de correspondants sur place, des soldats aient évité de tirer des balles en acier ou en plastique. Trois enfants ont tout de même été blessés par des balles en plastique dans le camp de réfugiés de Shatila à Gaza, et dans les Territoires étaient blessés par balles en acier à Jarba, en Cisjordanie.

L'intensification du recours aux balles en plastique, ordonnée par le ministre de la Défense Yitzhak Rabin (travailliste), alimente une vive polémique en Israël, et le général Ephraïm Lapid, porte-parole de l'armée, a admis hier que 47 Palestiniens avaient été tués par des balles en plastique de l'armée depuis le début du soulèvement. L'armée place le total des victimes depuis décembre 1987 à 288, alors que l'Office de secours de l'ONU (UNRWA) établit le bilan à 375 tués.



Comment le programme de M.B.A. peut-il m'aider à réorienter ma carrière ou à obtenir une promotion?

Au Salon de l'Épargne-Placements, du 27 au 31 janvier, à la Place d'Armes, l'Ecole des H.E.C. répond à toutes vos questions sur ses programmes d'études et de perfectionnement propres aux carrières en gestion.

Pour information:
Bureau du registre
Ecole des Hautes Etudes Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal Québec
H3T 1V6
(514) 340-6151

L'esprit d'entreprise

AUBAINES GIGANTESQUES!

HONDA

LA DERNIERE LIVRAISON DES HONDA '88 EST EN LIQUIDATION FINALE

EPARGNEZ 2000\$*

ACCORD "S" (CA537) 5 vitesses



EPARGNEZ 2400\$*

ACCORD "Exi" (CA554) 5 vitesses



EPARGNEZ 3400\$*

PRELUDE "Si" (BA414) 5 vitesses



EPARGNEZ 3800\$*

PRELUDE "Si" 4ws (BA415) 5 vitesses



POUR LE TRAITEMENT HONORABLE, DES AUJOURD'HUI!

HONDA POINTE-AUX-TREMBLES
11911, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles
645-2791

LES AUTOMOBILES HONDA A.K.S.
286, boul. Curé Labelle
Ste-Rose (Laval)
625-1953

HONDA DE SIGH MONTREAL
1124, rue Bleury
Montreal
879-1550

EXCEL HONDA
5400, rue Paré
Ville Mont-Royal
342-5390

AUTOMOBILES RALLYE
0101, rue Clément
Ville LaSalle
364-1121

LALLIER AUTO (MTL.)
12435, boul. Laurentien
Cartierville
337-2330

BROSSARD HONDA
8905, boul. Taschereau
Brossard
445-7161

LALLIER AUTO (REPT.)
110, rue Notre-Dame
Repentigny
581-7575

HONDA DE LAVAL
700, boul. St-Martin est
Vimont (Laval)
384-9444

ENCORE AUTOMOBILE
266, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
698-1060

RAINVILLE HONDA
14245, boul. Don Quichotte
Ville de l'Île Perrot
453-8416

GARAGE CIVIC
3650, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
683-5533

LOMBARDI AUTOS
7200, boul. Langlois
St. Léonard
255-2222

VERCHÈRES AUTO
3551, chemin Chambly
Longueuil
579-4710



LES AUTOMOBILES DU GRAND MONTREAL

CENTRE PHOTO ELECTRONIQUE

SOLDE D'INVENTAIRE

Film pour photos couleur Bellevue

135/24
135-24 poses 100 ASA

199 chacun

Canon

RABAI\$ 70

Nouveau! EOS 850
Appareil 35mm autofocus à 4 modes d'exposition dont un mode programme et contrôle de la profondeur de champ, système autofocus ultra rapide et précis.

299⁸⁸
Boîtier seulement

Nintendo

Prix d'écoulement

169⁸⁸

Cartouches de Jeu Nintendo

- Super Mario II
- Zelda II
- Princess of the Castle

42⁸⁸

Plusieurs autres titres en stock à partir de

3/16⁹⁹

4/4⁹⁹

149⁸⁸

PRIME! Écoulez vos KOSSES BASF C-60 LI

179⁸⁸

Radio cassette

AM/FM stéréo, son puissant de qualité avec mega basse et inversion automatique. Design profilé.

249⁸⁸

AVEC ETUI COMPRIS!

Image

RABAI\$ JUSQU'A 50% SUR LES TRÉPIEDS & SACS

CFS-W350

Radio-magnéto-cassette. En vedette égalisateur graphique à 3 bandes, haut-parleur à 2 voies, collage de bande synchronisé à 2 vitesses et enceintes acoustiques détachables!

179⁸⁸

*Taxe, transport et préparation en sus.
1800 km gratuits. Sujet à l'approbation de crédit.
Taxes en sus.

NISSAN

LES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE!

SENTRA 89

9999\$*



(Modèle DLX 2 portes)

GARANTIE NISSAN SANS FRAIS

3 ans/60 000 km pièces et main-d'oeuvre + 6 ans/100 000 km du groupe motopropulseur

MICRA 89

7995\$*



(Modèle 3 portes)

Location

227\$/mois*

AUCUN COMPTANT REQUIS

À ce prix, la voiture la plus fiable de sa catégorie devient également la moins chère. Mais faites vite, car cette offre ne dure qu'un temps limité.

- Nouveau moteur de 1,6 — 12 soupapes de 90 chevaux
- 30% plus de puissance qu'auparavant.
- Boîte 5 vitesses manuelle ou, en option, 3 vitesses automatique
- Pneus radiaux quatre saisons

Location

183\$/mois*

AUCUN COMPTANT REQUIS

Pour ceux qui pensent à économiser sans toutefois sacrifier la performance, le confort et la qualité.

- Moteur 4 cylindres, 1,2 l
- Boîte 5 vitesses manuelle ou, en option, 3 vitesses automatique
- Équipement standard impressionnant



LES PROS NISSAN DU GRAND MONTREAL

RÉGION NORD	RÉGION SUD	RÉGION OUEST	RÉGION EST
AUTO GOUVERNEUR INC. 11911, rue Sherbrooke est Pointe-aux-Trembles 645-2791	BALLARSON NISSAN INC. 1000, boul. St-Jean Montréal 525-1434	BRUCY AUTO INC. 900, boul. St-Jean Montréal 525-1434	ST-LEONARD NISSAN INC. 12200, rue St-Jean St-Leonard 525-1434
CHAMBERLAIN NISSAN 2465, boul. LaSalle Laval 442-4400	BROSSARD NISSAN INC. 9005, boul. Taschereau Brossard 445-9011	CITE NISSAN 1000, boul. St-Jean Montréal 525-1434	MANOR NISSAN INC. 225, boul. St-Jean Montréal 525-1434
DEMEERS NISSAN 818, boul. LaSalle Laval 442-4400	TERREBONNE NISSAN 400, chemin de la Terrebonne Terrebonne 477-1444	MERCER NISSAN INC. 55, boul. St-Jean Montréal 525-1434	ST-MICHEL NISSAN 9419, boul. St-Jean Montréal 525-1434

*basé sur le prix suggéré du manufacturier plus transport et préparation

TIMKEN
CIE **GBS**
GENERAL
BEARING SERVICE INC.

Montréal: 744-2721 ou 328-0471
Laval: 688-5330
Rive-Sud: 678-2550

L'URSS active le pont aérien hors d'Afghanistan

d'après Reuter, AFP, AP et UPI
KABOUL

■ L'Armée rouge a intensifié le pont aérien hors d'Afghanistan et le vice-ministre des Affaires étrangères, Viktor Karpov, a dé-

claré, à Genève, que les forces soviétiques quitteraient le pays, comme prévu, d'ici le 15 février, « à moins que la situation sur place ne change du tout au tout ».

Le 10 janvier, le vice-ministre Youli Vorontsov, négociateur soviétique avec les Moudjahidines

afghans, avait émis des doutes quant au retrait de l'Armée rouge dans les délais fixés.

La Hongrie a cependant évacué les familles de ses diplomates et de son personnel commercial en Afghanistan. « On s'attend à ce que les combats s'intensifient

après le retrait soviétique », a expliqué un porte-parole des Affaires étrangères de Budapest.

À Moscou, le journal les *Izvestia* annonce que la route du col de Salang, seule voie reliant Kaboul à l'URSS, était à nouveau coupée par les combats, hier, avec des

Moudjahidines du chef local Ahmad Shah Masoud.

C'est par cette route qui s'élève jusqu'à 3 000 mètres que passent les convois soviétiques quittant Kaboul. Cette artère est aussi la seule par laquelle arrive de façon chaotique du ravitaillement pour les 3 millions d'Afghans installés à Kaboul.

De graves pénuries de farine et de pétrole affectent Kaboul. La télévision soviétique en a attribué la cause à la tentative de blocus économique des villes par la résistance, mais a aussi accusé certains éléments du pouvoir de collaborer avec les rebelles en créant des pénuries artificielles.

Washington accuse Prague

WASHINGTON

■ Les États-Unis ont accusé hier la Tchécoslovaquie de violer ses engagements sur le respect des droits de l'Homme en ayant procédé à l'arrestation de « centaines de manifestants » au cours des derniers jours.

L'intervention violente de la police pour disperser des manifestations à la mémoire de Jan Palach, l'étudiant qui s'immola par le feu en 1968 pour protester contre l'intervention soviétique, « est une violation flagrante des engagements » pris par la Tchécoslovaquie à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui s'est terminée la semaine dernière à Vienne, a déclaré le porte-parole du secrétariat d'État, Charles Redman.

Il a « regretté » que le gouvernement tchécoslovaque continue de « violer ses obligations internationales sur les droits de l'Homme » et demandé « la libération immédiate » de tous ceux qui ont été arrêtés au cours de ces manifestations.

L'IRA démantèle une de ses unités

Agence France-Presse

LONDRES

■ L'Armée républicaine irlandaise (IRA) vient de démanteler l'une de ses unités actives, basée sur la frontière entre les deux Irlandes, dans le comté de Donegal (ouest de Belfast), par mesure disciplinaire, affirme le quotidien « Independent ». Selon le journal, qui cite des sources proches de l'IRA, les chefs de l'organisation clandestine n'ont pas accepté les explications fournies par les membres de cette unité, à la suite de deux attentats meurtriers contre des civils protestants commis par erreur.

Le bridge

Impasse justifiée

ANDRÉ TRUELLE

■ Le déclarant doit chercher à obtenir le plus de renseignements possibles avant de tenter une impasse ou de ne pas la faire. C'est la leçon qu'il faut tirer du problème d'aujourd'hui.

Donneur: Ouest

Vulnérabilité: aucune

Nord

♦ 8 6 5

♥ A 10 8

♦ A D 5 2

♥ A 10 4

Ouest

♦ A R D V 4

♥ 7 3 2

♦ 9 8

♦ D 9 7

Est

♦ 10 7 3 2

♥ R 9 6 4

♦ V 7 6 3

♦ 6

Sud

♦ 9

♥ D V 5

♦ R 10 4

♦ R V 8 5 3 2

Les enchères:

Ouest Nord Est Sud

1 Pi contre 2 Pi 3 Tr

4 Tr passe 5 Tr

5 Tr passe passe

Entame: As de Pi

Le déclarant compte une perdante à Pi, une perdante à Co et une perdante à Tr. Il dispose toutefois d'un renseignement: Ouest a ouvert les enchères. Avec neuf atouts, Sud serait justifié de jouer As et Roi de Tr avec l'espoir de voir tomber la Dame. Dans le cas présent, il doit d'abord vérifier où est le Roi de Co. Après avoir coupé le deuxième Pi, le déclarant tente aussitôt l'impasse à Co. Est gagne. C'est donc contre Ouest que Sud doit tenter par la suite l'impasse à Tr. Sans la Dame, Ouest n'aurait pas été en mesure d'ouvrir les enchères. Si l'impasse à Co avait réussi, le déclarant aurait pu se permettre de jouer As et Roi de Tr ou de jouer pour réussir une levée supplémentaire.



Si vous restez en ville, profitez de nos tarifs intéressants à compter de 19,95\$ seulement, plus frais de kilométrage. Par contre, si vous avez l'intention de rouler beaucoup, renseignez-vous sur nos autres plans avantageux.

Depuis

Bon week-end! 19.95\$

par jour plus km

Tilden offre des forfaits ski d'un océan à l'autre. Détails et réservations au téléphone.

● 1200, rue Stanley 878-2771

● Place Bonaventure 878-1112

● Complexe Guy-Favreau 288-8511

● Place Dupuis 844-8440

● Centre Nord 273-4284

Ski gratis! Mont Saint-Sauveur JAY PEAK

Dodge Expo



Ma retraite

De bons moments

"Pourquoi attendre la retraite pour s'offrir de bons moments? Moi, j'ai décidé de commencer tout de suite. Et ce que j'aime faire, c'est de me plonger dans les livres pendant des heures, de les explorer comme des trésors. J'ai un esprit de 'chercheur'."

D'ailleurs, c'est dans cet esprit-là que je suis allé voir mon conseiller de la caisse populaire Desjardins. Et il m'a donné une mine de renseignements sur les REER. J'ai donc décidé d'y investir une bonne partie de mes économies. Je sais que je suis encore jeune, mais justement... c'est le bon moment."

En contribuant à un REER de votre caisse populaire Desjardins, vous faites un placement sûr qui vous rapporte des intérêts à l'abri de l'impôt et vous procure des avantages fiscaux immédiats.

Pour protéger votre investissement des fluctuations de taux et obtenir un rendement moyen supérieur à long terme, demandez au conseiller de votre caisse populaire de vous parler du **REER diversifié Desjardins***. Cette formule de contribution des plus rentables vous permet de subdiviser votre dépôt en plusieurs unités de durées différentes, renouvelables

chaque année en alternance, à un taux d'intérêt des plus concurrentiels.

Pour bien préparer votre retraite, c'est un REER de la caisse populaire Desjardins qu'il vous faut.

***NOUVEAU!** En exclusivité chez Desjardins, les sommes déposées dans ce type de REER sont admissibles à l'assurance-vie épargne Desjardins aux mêmes conditions que pour l'épargne à terme régulière.

La date limite pour contribuer à un REER est le 1^{er} mars 1989 inclusivement si vous désirez profiter d'une réduction d'impôt sur vos revenus de 1988.

10³/₄% ** Terme: 1 an

Intérêts versés annuellement

REER DESJARDINS

L'épargne c'est la liberté

La caisse populaire



Desjardins

*Ce taux est sujet à changement sans préavis et est offert dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

GM SE PRONONCE J'AI AIME!

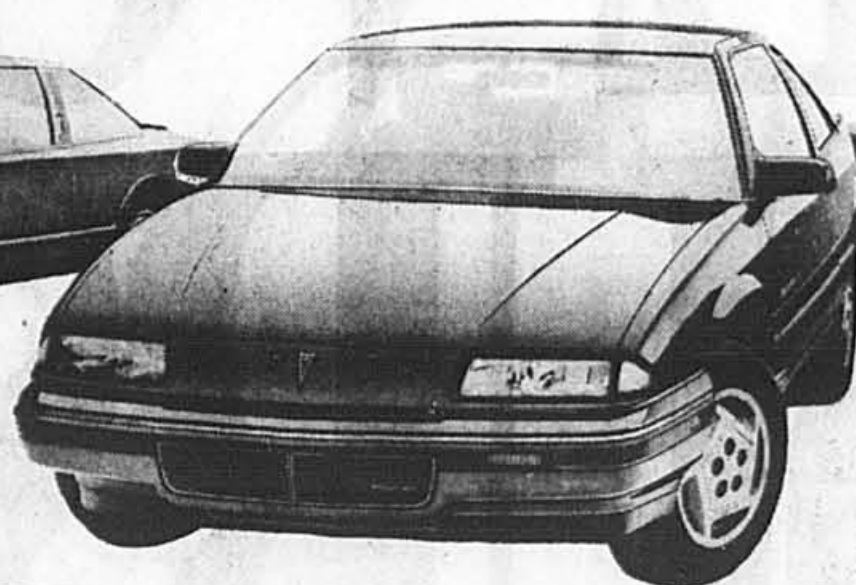
AVEC UNE PROPOSITION SEMBLABLE, COMMENT FAIRE AUTREMENT?

OLDSMOBILE
CUTLASS SUPREME



REMISE DE
750\$[†]

SUR LES MODÈLES CUTLASS SUPREME,
GRAND PRIX ET REGAL 89



PONTIAC GRAND PRIX



BUICK
REGAL

REMISE DE
1000\$[†]

SUR LES MODÈLES CUTLASS SUPREME,
GRAND PRIX ET REGAL 88

PARTEZ AU VOLANT D'UNE GM COMME VOUS L'AIMEZ!

À vous de choisir. Obtenez jusqu'à 1 000 \$ de rabais^{††},
une boîte automatique sans supplément^{††} ou un climatiseur sans supplément^{††}.

PLUS QUE JAMAIS, LES CAMIONNETTES GM MÉRITENT VOTRE CONFIANCE.

MODÈLES 1989 ADMISSIBLES	CLIMATISEUR SANS SUPPLÉMENT ^{††}	BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT ^{††}	RABAIS DE 1000 \$ ^{††}	RABAIS DE 750 \$ ^{††}	RABAIS DE 500 \$ ^{††}
GRANDS PICK-UP • CHEVROLET C/K ET GMC C/K*	✓ nouveau	✓	✓ nouveau		
• CHEVROLET S/T BLAZER • GMC S/T JIMMY	✓	✓		ou ✓	
• PICK-UP CHEVROLET S-10 • GMC S-15		✓		ou ✓	
• CHEVROLET BEAUVILLE • GMC RALLYE STX	✓				
• CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD	✓	ou ✓		ou ✓	
• CHEVROLET BERETTA • CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	✓	ou ✓	ou ✓		
• OLDSMOBILE CALAIS • PONTIAC GRAND AM	✓	ou ✓	ou ✓		
• BUICK SKYLARK	✓			ou ✓	
• CHEVROLET CELEBRITY • PONTIAC 6000	✓				ou ✓
• OLDSMOBILE CUTLASS CIERA	✓				ou ✓
• BUICK CENTURY	✓				

[†]Remise de 750\$ sur les Oldsmobile Cutlass Supreme, Pontiac Grand Prix et Buick Regal 1989. Remise de 1000\$ sur les Oldsmobile Cutlass Supreme, Pontiac Grand Prix et Buick Regal 1988 (modèles "W" à traction avant seulement). Vous pouvez recevoir la remise directement de General Motors ou l'appliquer à votre transaction. Cette offre n'est valable que pour la vente au détail seulement. Cette offre s'applique aux véhicules neufs achetés et livrés auprès d'un concessionnaire participant entre le 9 janvier et le 31 mars 1989, à l'heure de fermeture des bureaux. Cette offre implique une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire participant pour connaître tous les détails.

^{††}Climatiseur installé à l'usine sans supplément OU une remise équivalente sur le P.D.S.F. lorsqu'en équipement standard OU profitez d'un rabais de GM de 750\$ sur le P.D.S.F. d'une Skylark et d'un rabais de 500\$ sur le P.D.S.F. des Celebrity, 6000 et Clero sans climatiseur OU boîte automatique sans supplément OU profitez d'un rabais de GM de 750\$ sur le P.D.S.F. des Cavalier, Sunbird, S/T 10, S/T 15, S/T Jimmy et S/T Blazer munies d'une boîte manuelle OU profitez d'un rabais de GM de 1000\$ sur le P.D.S.F. des Beretta, Corsica, Tempest, Grand Am, Calais et des camionnettes C/K munies d'une boîte manuelle. Cette offre s'applique aux modèles intégralement neufs 1989 spécialement équipés, tel qu'indiqué. Toutes taxes, y compris la taxe fédérale d'accise, l'immatriculation et les frais de transport en sus. Cette offre n'est valable que pour l'achat au détail seulement et elle ne s'applique qu'aux véhicules achetés et livrés entre le 9 janvier et le 31 mars 1989, à l'heure de fermeture des bureaux.

*Pour les camionnettes C/K, l'offre de boîte automatique sans supplément n'est applicable qu'à la boîte automatique à trois rapports seulement. Les acheteurs de camionnettes C/K munies d'une boîte automatique à quatre rapports bénéficieront d'un rabais sur le P.D.S.F. équivalant à la valeur d'une boîte automatique à trois rapports. Les modèles photographiés peuvent être munis d'équipement en option. Les pneus sont fournis par divers fabricants.

GM TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM



Voyez votre concessionnaire GM participant dès aujourd'hui!

LA CHAÎNE MONDIALE



Enfin, la haute-fidélité britannique, la technologie japonaise et la précision danoise réunies chez-vous, grâce à Kébecson. La chaîne mondiale, un voyage dans l'univers de Kébecson.

1500\$*

Kébecson
l'audio-conseil
6555, rue Saint-Denis
Montréal
(514) 270-7900

*Ce prix comprend:
• Installation à domicile
• Récepteur Nakamichi TA-1
• Enceintes KEF C-25 et au choix
• Table tournante Bang & Olufsen RS-2 ou Platine laser DENON DCD-010

La Cour suprême refuse de surseoir à l'exécution de Bundy

Router, AFP, UPI
STARKE, Floride

■ Reconnu coupable de trois meurtres commis en Floride, dont celui d'une fillette, et condamné à mort, Theodore Bundy devait passer sur la chaise électrique à sept heures ce matin. La Cour suprême des États-Unis a en effet rejeté hier soir un appel de dernière minute du condamné.

Au cours du week-end, Bundy avait avoué une vingtaine d'autres assassinats, pour tenter d'obtenir de la Cour suprême des États-Unis un autre sursis pendant que les autorités vérifiaient le bien-fondé de ses aveux.

Le gouverneur de Floride, Bob Martinez, avait cependant fait savoir qu'il ne voyait aucune raison de retarder l'exécution du condamné de 42 ans.

Les fonctionnaires chargés d'enquêter sur plusieurs dizaines de meurtres et de disparitions signalées dans cinq États espéraient

toutefois pouvoir interroger le prisonnier pour éclaircir ces crimes.

La semaine dernière, la Cour suprême avait rejeté un appel de Bundy portant sur le meurtre, en 1978, d'une fillette de 12 ans de Lake City. Et samedi, la Cour d'appel d'Atlanta avait rejeté sa demande de sursis.

Bundy devait passer sur la chaise électrique ce matin pour le meurtre de la petite fille, Kimberly Leach. Il a également été condamné à mort pour l'assassinat, en 1978, de Margaret Bowman et Janet Levy, deux étudiantes de l'Université de Floride tuées à coups de gourdin dans leur dortoir.

Les avocats de Bundy ont par ailleurs fait examiner hier leur client par un psychiatre, et tout portait à croire qu'ils cherchaient à le faire bénéficier des dispositions d'une loi de Floride qui stipule qu'une personne déclarée mentalement incompétente ne peut être exécutée.

“RIEN QUE 9 JOURS”

(du 23 au 31 jan)

TANDY 1000 SL

Si facile à utiliser, l'ordinateur Tandy 1000 SL MS-DOS est le choix idéal pour l'informatique au foyer ou en classe. Des caractéristiques qui sont habituellement en sus sont incluses avec le SL — MS-DOS et le logiciel DeskMate 10 en un sont intégrés dans ROM, clavier de 101 clés, 5 cases d'extension, unité de disque de 5¼", 360 K intégrée, et capacité de son et



parole qui vous permet de composer et jouer vos compositions. Tout cela pour un prix incroyablement bas. Hâtez-vous de venir le voir! 25-1401

99900
~~1599.00~~
(Prix vente usager)

Augmentez la puissance de votre nouveau SL avec un kit de mémoire de 128 K et épargnez \$50. Quand votre logiciel a besoin de changement le SL sera prêt. Augmentez la mémoire du SL de 384 K à 640 K. (Deux kits requis.) 25-1078. Cour. 199.95...solde 129.95 ch.



Radio Shack®/TANDY

DIVISION Ⓢ INTERTAIN CANADA LEE

Le solde expire le 31 janvier 1989. Nous nous réservons le droit de corriger les dates de l'offre.

Disponible à tous les magasins Radio Shack, centres d'ordinateurs Tandy et détaillants participants

Télévision

Gala de la
chanson
francophone et
Francofolies
de MontréalRAYMOND
BERNATCHEZ

La Société Radio-Canada et quelques chaînes européennes membres de la Communauté des télévisions francophones travaillent actuellement à l'élaboration d'un gala de la chanson francophone qui aurait lieu à la Place des Arts le 16 septembre et qui serait télédiffusé par Radio-Canada, FR 3 et M6 (France), la Télévision suisse-romande et la Radio télévision belge.

Pour concrétiser un tel projet, Radio-Canada s'est associée à trois producteurs privés, Alain Simard, de Spectel Vidéo, ainsi que Daniel Harvey et Guy Latraverse.

C'est en novembre dernier, lors de la rencontre annuelle de la Communauté des télévisions francophones à Bruxelles, que les représentants de Radio-Canada ont accepté d'œuvrer à la réalisation du projet qui consiste à réunir des artistes des pays francophones du monde sur la scène de la Place des Arts pour une grande fête de la chanson.

Les délégués de Radio-Canada ont spontanément voulu associer Alain Simard à cet événement. Depuis quelques années, Simard jongle avec une idée. S'inspirant des Francofolies de La Rochelle, un festival de la chanson francophone, il veut créer les Francofolies de Montréal. Un grand ralliement de la chanson française qui durerait plusieurs jours.

Puisque Alain Simard avait déjà ce projet dans ses cartons, Radio-Canada a donc fait appel à lui pour mettre sur pied le gala de la Place des Arts. Et puisque Radio-Canada a retenu ses services ainsi que ceux de Daniel Harvey et Guy Latraverse, Simard a estimé que le moment était propice pour faire d'une pierre deux coups et donner naissance aux Francofolies de Montréal.

Il s'agit donc de deux projets distincts qui pourraient toutefois être menés de front.

D'abord le gala. Le 16 février, Guy Latraverse participera à une rencontre à Monte-Carlo avec les gens de Radio-Canada et les diffuseurs européens intéressés à participer à l'entreprise. Le financement du projet ne présente pas trop de problèmes puisque si un accord intervient ce sont les diffuseurs qui assumeront les coûts de l'opération. Pour le moment le problème en est un de contenu. Les chaînes européennes veulent avoir droit au chapitre pour ce qui est du choix des participants au gala et Radio-Canada ainsi que l'équipe Simard-Harvey-Latraverse devront s'entendre avec elles sur une liste commune. Si l'obstacle est franchi le 16 février, Guy Latraverse s'enverra le lendemain pour Paris afin d'établir la disponibilité et les conditions de participation des artistes sélectionnés.

On proposera d'ailleurs à Monte-Carlo de faire l'animation du gala à deux humoristes, un Québécois et un Européen et les textes seraient supervisés par Radio-Canada.

Les Francofolies de Montréal maintiennent. C'est une autre affaire. Simard, Harvey et Latraverse devront créer une compagnie sans but lucratif pour répondre spécifiquement à ce besoin: réunir sur la scène du Spectrum, du 7 au 16 septembre des artistes provenant des pays francophones d'Europe, d'Afrique, des Antilles etc., y compris ceux qui participeraient au gala télévisé de la Place des Arts le 16 septembre. Un tel projet implique entre autre l'aide financière de plusieurs ministères provinciaux et fédéraux. S'il devait se réaliser, la saison des festivals ne se terminerai plus avec le Festival des films du Monde mais avec les Francofolies de Montréal.

Dali devant le *Visage de la guerre*, à Los Angeles en 1941.

Le Maître accueille le roi Juan Carlos et la reine Sofia à son château de Pubol en 1981.



Dali avec Raquel Welch pour modèle, dont il fait un portrait hallucinatoire pour un film, en 1965.

Pour le peintre des montres molles le temps s'est arrêté

EMMANUEL FESSY
Agence France-Presse

« Si je me compare à Vermeer ou Velasquez, je me considère comme une véritable catastrophe artistique. Mais, si je me compare à mes contemporains alors, évidemment je suis le meilleur ».

Célèbre pour son amour de la formule, ultime représentant historique du surréalisme pictural, Salvador Dali était la dernière grande figure de la peinture européenne du début du XX^e siècle, après les disparitions de Picasso, Marc Chagall, Miro, et André Masson.

Celui qui affirmait être le génie le plus délirant de son vivant laisse une œuvre fascinante où se mêlent toujours le rêve et le réel, dans une inspiration très marquée par les thèmes obsessionnels de la psychanalyse.

Amateur de scandales, ne redoutant pas le ridicule, Salvador Dali Domenech, Felipe Jacinto — Marquis de Pubol, de l'Académie Royale Espagnole de San Fernando, de l'Académie des Beaux-Arts en France, Commandeur des Arts et lettres en France également — a cependant toujours adopté une technique des plus classiques, où rien n'était laissé au hasard. Ses images du *Grand Masturbateur* de l'Accommodation des desirs (1929) voulaient provoquer — quitte à se répéter et à se caricaturer au fil des années — mais sa peinture était d'une grande habileté technique, avec un soin méticuleux du détail.

Si l'univers dalinien pouvait choquer dans la première moitié du siècle, il est passé depuis dans les conventions « modernes ».

Depuis la mort de Gala...

Depuis la mort de sa femme Gala en juin 1982, et surtout depuis l'incendie dans sa chambre au Château de Pubol le 30 août 1984, Dali avait cessé de rrrrrrouler les R pour son cherrrrr public.

Le peintre des *Montres molles* se tenait reclus dans sa « Torre Galatea », digne d'un décor en carton-pâte avec son rouge violent et ses sortes d'immenses oeufs au sommet, la tour attenante au musée qu'il avait créé en 1974 dans sa ville natale de Figueras (Catalogne).

Son silence amplifiait les rumeurs sur les circonstances de cet incendie et laissait le champ libre à son entourage, qui se déchirait publiquement. Ses « fidèles » s'accusaient mutuellement de manipuler un vieillard malade pour s'approprier un fabuleux héritage et profiter d'une prospère industrie des faux. Malade et dépressif, Dali avait sans doute déjà cessé de peindre.



Celui qui affirmait être le génie le plus délirant de son vivant laisse une œuvre où se mêlent toujours le rêve et le réel, dans une inspiration très marquée par les thèmes obsessionnels de la psychanalyse.

Signé: Salvador Dali

Agence France-Presse

Ma devise a été: que l'on parle de Dali, même si on en parle en bien.

SUR LA POLITIQUE

Dali, qui se disait « monarchiste, apostolique et romain », cultivait la provocation et le cynisme dans des déclarations choc ou des aphorismes.

Il avait même mis ce plaisir au service d'une banale gare — celle de Perpignan (sud-ouest de la France), « centre de l'univers ». Il vantait aussi une marque de chocolat, dont il se disait « fou ». Voici un florilège de déclarations du Maître de Cadaqués, ou qui lui ont été attribuées...

SUR LUI-MÊME

Comme peintre, je suis un artiste médiocre. Si je me compare à Vermeer ou Velasquez, je me considère comme une véritable catastrophe artistique. Mais si je me compare à mes contemporains, alors évidemment je suis le meilleur. Non que je sois bon, mais les autres sont tellement mauvais. J'admire plus les peintres en bâtiment, ils font un honnête métier.

La mort est le seul problème qui me préoccupe et qui m'effraie. Mais au dernier moment cela s'arrangera.

Je suis parce que je délire et je délire parce que je suis.

Je suis contre la liberté. Je suis pour la Sainte Inquisition. La liberté c'est de la merde et c'est pour ça que tous les pays sombrent à cause de l'excès de liberté.

SUR DES CONTEMPORAINS

Le regard et le dos dodu d'Hitler sont doués d'un lyrisme poétique irrésistible. Ce qui ne devait en rien m'empêcher de lutter contre lui sur le plan politique.

Mao Zedong: Un poète extraordinaire, genre Homère.

De Gaulle: Pas assez autoritaire.

Matisse: Le triomphe du goût bourgeois.

Picasso: Il a du génie, moi aussi. Il est milliardaire, moi aussi. Il est communiste, moi non plus.

Aragon: Tant et tant d'arrivisme pour si peu d'arrivage.

Freud: Je le range sans hésitation parmi les héros.

Derrière le Grand Provocateur, un classique

Salvador Dali était né le 11 mai 1904 dans une famille aisée de notaire. Il peint son premier tableau à l'âge de six ans, participe à une exposition collective à Figueras huit ans plus tard.

À dix-sept ans l'enfant prodige va faire les Beaux-Arts à Madrid, où il se liera avec le cinéaste Luis Buñuel, avec qui il tournera *Le Chien andalou* (1929), et le poète Federico García Lorca. Deux ans plus tard, il est exclu temporairement de l'école pour indiscipline. Déjà, le jeune Dali veut s'affranchir des conventions et marque un goût certain pour la provocation.

« Le déguisement fut dans mon enfance une de mes passions les plus fortes », raconte-t-il dans sa *Vie Secrète*. Etudiant, il aimait attirer la curiosité avec des tenues vestimentaires insolites.

Il n'abandonna jamais ces sortes de paravents qui lui servaient aussi à dissimuler sa véritable personnalité, à brouiller les cartes. « Souvent ce que j'avais dit en plaisantant se révèle plus vrai que ce que je croyais sérieux », déclarait-il. Dans ses innombrables discours ou conférences, la forme intéressait souvent plus que le fond. Il arrive à la Sorbonne pour une conféren-

ce dans une Rolls-Royce bourrée de choux-fleurs, à Londres il parle enfermé dans un scaphandre.

Ce masque devait toujours rendre difficile à dissocier chez lui l'authentique du spectaculaire calculé, de séparer le véritable génie de la mise en scène narcissique, inlassablement répétée.

Dali de Gala

Mégalomane, Dali vivait en superlatifs et en extravagance. Gala, qu'il rencontra en 1929 et qu'il épousa religieusement le 8 août 1938, était « l'unique femme mythologique de notre temps ». Le visage, le dos, de cette petite femme d'origine slave, ancienne épouse du poète Paul Eluard, seront célébrés sur de multiples toiles. Agée de douze ans de plus que lui, Gala sera aussi la colonne vertébrale du couple, voire selon certains « le mauvais génie ». Elle savait faire rentrer l'argent avec efficacité comme un impresario, le réclamer durement comme un créancier. Et volontiers snobs, les Dali claquent cet argent avec panache. Ils mènent grand train, descendent dans les palaces, s'entourent d'une cour interlope à Cadaqués (Catalogne, près de Fi-

gueras), où ils résideront après un cours séjour aux États-Unis pendant la guerre.

Le surréalisme, André Breton, Freud...

Ce goût pour choquer, pour aller toujours plus loin devait l'amener, par l'intermédiaire de Federico García Lorca, à côtoyer puis à se séparer brutalement de la mouvance surréaliste.

Car Dali voulait vivre au grand jour son surréalisme et a vite considéré André Breton et ses amis comme des petits-bourgeois académiques et rasoirs.

Il affichait de se moquer des tabous sexuels, provoquait les autres sur ce terrain, et se piquait de psychanalyse. Il rencontra même à Londres le 19 juillet 1938 Sigmund Freud dont il fit un portrait.

Plus encore, Dali sympathisait à droite, puis à l'extrême droite en pleine montée du nazisme et du franquisme. Il se séparait nettement des surréalistes engagés à gauche ou communistes.

L'Enigme de Hitler et « Avida Dollars »

La rupture éclata le 5 février 1934 au cours d'une mémorable soirée que Dali vécut comme un procès mais où il dut s'amuser beaucoup. Se disant malade, l'accusé

arrive avec un thermomètre dans la bouche. Breton et tous les grands prêtres lui reprochent deux tableaux: *L'Enigme de Hitler*, où un téléphone dégonfle sur une assiette recueillant le portrait du dictateur, *L'Enigme de Guillaume Tell*, où il ridiculise Lénine en lui peignant une « fesse anatomique » soutenue par une béquille.

Dali est excommunié à cause de ses « actes contre-révolutionnaires tendant à la prolifération du fascisme hitlérien ». Breton le surnomme d'un anagramme vengeur « Avida Dollars ».

Mais quand même, avec lui, l'invisible est promu au rang de réalité. S'il rend *Hommage à Millet* (1965) c'est pour livrer une toute autre vision du célèbre tableau de *L'Angelus*. Dali n'y voit pas un banal couple de paysans, mais une mère castratrice enterrant son enfant et reléguant son mari au second plan.

En août 1979, il préfaçait ainsi le catalogue de sa grande rétrospective au Centre Georges Pompidou à Paris: « Les foules défilent et défilent devant mes tableaux parce que leur instinct soupçonne que mes œuvres cachent des trésors aveuglants d'authenticité que personne n'a encore aperçus ».

Pour \$600 millions de faux en deux ans

Agence France-Presse

Comme tous les artistes dont les œuvres se vendent à prix d'or, Salvador Dali a été la proie des faussaires. Mais il a encouragé d'une certaine manière un marché évalué actuellement à quelque \$300 millions par an, selon son entourage.

Robert Descharnes, administrateur général de la société Demart Pro Arte, qui gère les droits de Dali, a évalué le chiffre d'affaires des faux durant les années 1986 et 1987 cumulés à plus de \$600 millions. Dali s'était « amusé » à signer des œuvres que son entourage réalisait, puis carrait des feuilles en blanc, des milliers selon certains, que l'on a retrouvées ensuite vendues comme des lithographies du Maître.

La cote de Dali a atteint son sommet le 11 novembre 1987 à New York chez Sotheby. Un grand tableau *la Bataille de Tetuan* (daté et signé de 1962) était adjugé \$2,2 millions au profit d'un japonais mais passait presque inaperçu: c'était le fameux soir où *les Iris* de Van Gogh se sont envolés à \$53,9 millions.

À Fredericton...

C'est dans une toute petite galerie d'art située à quelques kilomètres de la capitale du Nouveau-Brunswick que se trouve l'une des plus grandes œuvres de Dali. La galerie Beaverbrook de Fredericton s'enorgueillit de posséder le tableau intitulé *Sanctiogo El Grande*, magnifique représentation de la résurrection de Saint-Jacques.

Dali n'a pas d'héritier direct

Agence France-Presse
FIGUERAS

Le décès de Dali ouvre une succession des plus complexes, dépassant encore les difficultés de la succession de Picasso.

Tout laisse à penser que ce testament donnera à la Fondation Gala-Salvador Dali — dirigée par un conseil comportant des personnalités proches du peintre et des représentants d'institutions officielles — la gestion du patrimoine que laisse le maître de Cadaqués.

Dali n'a pas d'héritier direct: on ne lui connaît pas de descendance et sa sœur, selon des avocats spécialisés consultés par l'AFP, ne peut être considérée comme une héritière de droit.

L'héritage, selon les informations révélées par Gala Dali avant sa mort en 1982 et confirmées par le peintre lui-même, pourrait être réparti à parts égales entre le gouvernement central de Dali et le gouvernement autonome catalan.

Mais le patrimoine de Dali pourrait également revenir à la Fondation Gala-Salvador Dali qui possède déjà des œuvres dont la valeur est estimée aujourd'hui à environ \$60 millions.

L'héritage sera soumis au droit commun espagnol, en la matière et les droits de succession seront les plus élevés de ceux qui s'appliquent en Espagne, c'est-à-dire 50 p. cent de la valeur du patrimoine.

Mais c'est justement l'estimation du patrimoine artistique — qui n'a jamais fait l'objet d'un quelconque inventaire — qui constituera le véritable casse-tête. On avance le chiffre de \$133 millions.

Ce soir, à 20h

L'OPÉRA
DE MONTRÉAL
La Bohème
de PucciniDANSE NATIONALE
Air Canada
présentent24 et 28 janvier
2, 4, 8 et 11 février 1989Salle Wilfrid-Pelletier
Place des ArtsGuichet dernière heure
pour étudiants et 3e âge
Billets 2 pour 1 entre 18h30 et 19h45
le jour de la représentation
Chanté en italien avec surtitres
français et anglais
*Limité à 150 billets par représentation.

La Bohème: nouveaux chanteurs, nouvel orchestre

CLAUDE GINGRAS

■ L'Opéra de Montréal s'engage
ce soir — 20 h précises, salle Wil-
frid-Pelletier de la Place des Arts— dans la troisième production
de sa saison: *La Bohème*, de Puc-
cini, pour six représentations
échelonnées jusqu'au 11 février.La scénographie (décors, costu-
mes et éclairages) est celle de1985, signée Claude Girard, mais
tous les autres éléments du spec-
tacle sont entièrement nouveaux:
la distribution (à l'exception de
deux petits rôles), la mise en scè-
ne, l'orchestre également, sans
oublier les «surtitres» français et
anglais, inaugurés cette saison.Le quatuor des artistes habitant
la même mansarde parisienne
sera représenté par le ténor hon-
grois Péter Kelen (Rodolfo) et les
Montréalais Gaëtan Laperrière
(Marcello), Claude Corbell (Col-
line) et Grégoire Legendre(Schaunard). Les amoureuses de
deux de ces messieurs seront in-
carnées par l'Américaine Diana
Soviero (Mimi) et la Montréalai-
se Lyse Guérin (Musetta). Tous
sont bien connus ici, sauf M. Ke-
len, qui y fait ses débuts. Enfin,
Claude Létourneau chantera,
comme en 1985, les deux brefs rô-
les de Benoît et d'Alcindoro.Bernard Uzan, le nouveau di-
recteur général de l'Opéra de
Montréal, a signé une nouvelle
mise en scène à partir des décors
existants. Au pupitre, on retrou-
vera un habitué de l'OdM, Alfre-
do Silipigni, directeur général et
chef d'orchestre du New Jersey
State Opera, mais l'orchestre sera
différent: le Métropolitain, qui
remplace l'OSM présentement en
tournée.Quarante fois
«La Bohème»M. Silipigni rappelle que *La Bo-
hème* fut le premier opéra qu'il
dirigea. C'était en 1956, à Broo-
klyn. Depuis, il l'a dirigé une qua-
ranteaine de fois. Parmi les opéras
qu'il a donnés à Newark depuis
son dernier passage ici, en sep-
tembre 1987, pour *Otello*, figu-
rent principalement des œuvres
peu connues: *Iris* et *Zanetto*, de
Mascagni, et *Le Villi*, de Puccini.
En février, ce sera *Lodoletta*, de
Mascagni encore, et, la saison
prochaine, un autre Mascagni,
Parisina, qu'il appelle *Parisina*
d'Este et qui, dit-il, est «probable-
ment l'opéra le plus long de tout
le répertoire italien: quatre heu-
res de durée».M. Silipigni aime tout particu-
lièrement le verisme italien et
puise dans ce répertoire une gran-
de partie de sa programmation de
Newark; ville à forte popula-
tion d'origine italienne. «Nous
attirons ainsi tout un public de
New York qui n'a pas l'occasion
d'entendre ces œuvres dans la
métropole américaine. Nous
jouons dans un théâtre de 3 100
places et nos salles sont générale-
ment remplies à 90 pour cent.»Mais Newark ne délaisse pas
pour autant le répertoire tradi-
tionnel. Ainsi, la programmation
de cette saison comporte *Samson*
et *Dalila*, avec Fiorenza Cossotto,
et *L'Elisir d'amore*, avec Carlo
Bergonzi et Roberta Peters.L'Opéra de Montréal annonce
La Bohème comme «l'opéra le
plus populaire au monde». Il fau-
dra donc trouver un autre terme
que «populaire» pour une bonne
demi-douzaine d'opéras, à com-
mencer par *Carmen*!

L'OSM EN TOURNÉE

■ Présentement en tournée de
l'Est du Canada et des États-Unis,
l'Orchestre Symphonique de
Montréal, après avoir poussé une
pointe jusqu'au centre nord du
continent, à Winnipeg et Grand
Forks, North Dakota, revient len-
tement vers son point de départ.Hier soir, il jouait à Chicago,
dans la salle même où se produit
le prestigieux orchestre de Sir
Georg Solti. Tout était vendu,
sauf une rangée de fauteuils. Ce
soir: concert à Madison, dans le
Wisconsin. Demain soir: Ann Ar-
bor, Michigan, et congé jeudi.L'ASSOCIATION
SpiraleAmitiéorganisme sans but lucratif pour gens seuls, fondé en
1974, vous invite à une

CONFÉRENCE-RENTRE

mardi 24 janvier à 20 h

Invitée: Mme Aline Lanoix, T.C.

«Aimer sans tomber en amour»

Membre 55 — non-membre 75

SOIRÉE DANSANTE EN BLANC

le samedi 28 janvier à 21 h

Remettez des vêtements d'été encore pleins de soleil
pour venir danser, pourquoi pas?

Membre 75 — non-membre 105

Café et croustilles en soirée

HOTEL LE MERIDIEN

Complexe Desjardins, tél.: 381-8871-25-5324

Emploi et
Immigration Canada

- ★ Les emplois d'avenir
- ★ Clinique d'orientation professionnelle
- ★ Secteurs à pénurie de main-d'œuvre
- ★ Mines et forêts

- ★ Dessin de mode
- ★ Carrières dans la technologie et les sciences
- ★ Bureautique et informatique
- ★ Choix de cours universitaires

- ★ Comment démarrer votre entreprise:
 - Entreprises-témoins
 - Consultations
 - Programmes d'aide
- ★ Mini-théâtre du succès:
 - Les meilleurs conférenciers de motivation
- ★ Éducation aux adultes

CFCM La Presse CFCM FM 105.7

Place Bonaventure, 27 au 31 janvier 1989, VENDREDI au MARDI, midi à 22 h

RENAUD

«Une soirée comme une
série de coups de foudre»
Louis Tanguay, Le SoleilSUPPLÉMENTAIRE
EXCEPTIONNELLE
Le dimanche 29 janvier à 20 h.RENAUD
EST ENFIN
DE RETOUR AU
THÉÂTRE
SAINT-
DENIS
DU 24 AU
28 JANVIER
INCLUSIVEMENT
À 20 HEURESVisage
pâle
attaquer
Montréal

Théâtre St-Denis 514 381-8871 514 381-8872 514 381-8873 514 381-8874 514 381-8875 514 381-8876 514 381-8877 514 381-8878 514 381-8879 514 381-8880 514 381-8881 514 381-8882 514 381-8883 514 381-8884 514 381-8885 514 381-8886 514 381-8887 514 381-8888 514 381-8889 514 381-8890 514 381-8891 514 381-8892 514 381-8893 514 381-8894 514 381-8895 514 381-8896 514 381-8897 514 381-8898 514 381-8899 514 381-8900 514 381-8901 514 381-8902 514 381-8903 514 381-8904 514 381-8905 514 381-8906 514 381-8907 514 381-8908 514 381-8909 514 381-8910 514 381-8911 514 381-8912 514 381-8913 514 381-8914 514 381-8915 514 381-8916 514 381-8917 514 381-8918 514 381-8919 514 381-8920 514 381-8921 514 381-8922 514 381-8923 514 381-8924 514 381-8925 514 381-8926 514 381-8927 514 381-8928 514 381-8929 514 381-8930 514 381-8931 514 381-8932 514 381-8933 514 381-8934 514 381-8935 514 381-8936 514 381-8937 514 381-8938 514 381-8939 514 381-8940 514 381-8941 514 381-8942 514 381-8943 514 381-8944 514 381-8945 514 381-8946 514 381-8947 514 381-8948 514 381-8949 514 381-8950 514 381-8951 514 381-8952 514 381-8953 514 381-8954 514 381-8955 514 381-8956 514 381-8957 514 381-8958 514 381-8959 514 381-8960 514 381-8961 514 381-8962 514 381-8963 514 381-8964 514 381-8965 514 381-8966 514 381-8967 514 381-8968 514 381-8969 514 381-8970 514 381-8971 514 381-8972 514 381-8973 514 381-8974 514 381-8975 514 381-8976 514 381-8977 514 381-8978 514 381-8979 514 381-8980 514 381-8981 514 381-8982 514 381-8983 514 381-8984 514 381-8985 514 381-8986 514 381-8987 514 381-8988 514 381-8989 514 381-8990 514 381-8991 514 381-8992 514 381-8993 514 381-8994 514 381-8995 514 381-8996 514 381-8997 514 381-8998 514 381-8999 514 381-9000 514 381-9001 514 381-9002 514 381-9003 514 381-9004 514 381-9005 514 381-9006 514 381-9007 514 381-9008 514 381-9009 514 381-9010 514 381-9011 514 381-9012 514 381-9013 514 381-9014 514 381-9015 514 381-9016 514 381-9017 514 381-9018 514 381-9019 514 381-9020 514 381-9021 514 381-9022 514 381-9023 514 381-9024 514 381-9025 514 381-9026 514 381-9027 514 381-9028 514 381-9029 514 381-9030 514 381-9031 514 381-9032 514 381-9033 514 381-9034 514 381-9035 514 381-9036 514 381-9037 514 381-9038 514 381-9039 514 381-9040 514 381-9041 514 381-9042 514 381-9043 514 381-9044 514 381-9045 514 381-9046 514 381-9047 514 381-9048 514 381-9049 514 381-9050 514 381-9051 514 381-9052 514 381-9053 514 381-9054 514 381-9055 514 381-9056 514 381-9057 514 381-9058 514 381-9059 514 381-9060 514 381-9061 514 381-9062 514 381-9063 514 381-9064 514 381-9065 514 381-9066 514 381-9067 514 381-9068 514 381-9069 514 381-9070 514 381-9071 514 381-9072 514 381-9073 514 381-9074 514 381-9075 514 381-9076 514 381-9077 514 381-9078 514 381-9079 514 381-9080 514 381-9081 514 381-9082 514 381-9083 514 381-9084 514 381-9085 514 381-9086 514 381-9087 514 381-9088 514 381-9089 514 381-9090 514 381-9091 514 381-9092 514 381-9093 514 381-9094 514 381-9095 514 381-9096 514 381-9097 514 381-9098 514 381-9099 514 381-9100 514 381-9101 514 381-9102 514 381-9103 514 381-9104 514 381-9105 514 381-9106 514 381-9107 514 381-9108 514 381-9109 514 381-9110 514 381-9111 514 381-9112 514 381-9113 514 381-9114 514 381-9115 514 381-9116 514 381-9117 514 381-9118 514 381-9119 514 381-9120 514 381-9121 514 381-9122 514 381-9123 514 381-9124 514 381-9125 514 381-9126 514 381-9127 514 381-9128 514 381-9129 514 381-9130 514 381-9131 514 381-9132 514 381-9133 514 381-9134 514 381-9135 514 381-9136 514 381-9137 514 381-9138 514 381-9139 514 381-9140 514 381-9141 514 381-9142 514 381-9143 514 381-9144 514 381-9145 514 381-9146 514 381-9147 514 381-9148 514 381-9149 514 381-9150 514 381-9151 514 381-9152 514 381-9153 514 381-9154 514 381-9155 514 381-9156 514 381-9157 514 381-9158 514 381-9159 514 381-9160 514 381-9161 514 381-9162 514 381-9163 514 381-9164 514 381-9165 514 381-9166 514 381-9167 514 381-9168 514 381-9169 514 381-9170 514 381-9171 514 381-9172 514 381-9173 514 381-9174 514 381-9175 514 381-9176 514 381-9177 514 381-9178 514 381-9179 514 381-9180 514 381-9181 514 381-9182 514 381-9183 514 381-9184 514 381-9185 514 381-9186 514 381-9187 514 381-9188 514 381-9189 514 381-9190 514 381-9191 514 381-9192 514 381-9193 514 381-9194 514 381-9195 514 381-9196 514 381-9197 514 381-9198 514 381-9199 514 381-9200 514 381-9201 514 381-9202 514 381-9203 514 381-9204 514 381-9205 514 381-9206 514 381-9207 514 381-9208 514 381-9209 514 381-9210 514 381-9211 514 381-9212 514 381-9213 514 381-9214 514 381-9215 514 381-9216 514 381-9217 514 381-9218 514 381-9219 514 381-9220 514 381-9221 514 381-9222 514 381-9223 514 381-9224 514 381-9225 514 381-9226 514 381-9227 514 381-9228 514 381-9229 514 381-9230 514 381-9231 514 381-9232 514 381-9233 514 381-9234 514 381-9235 514 381-9236 514 381-9237 514 381-9238 514 381-9239 514 381-9240 514 381-9241 514 381-9242 514 381-9243 514 381-9244 514 381-9245 514 381-9246 514 381-9247 514 381-9248 514 381-9249 514 381-9250 514 381-9251 514 381-9252 514 381-9253 514 381-9254 514 381-9255 514 381-9256 514 381-9257 514 381-9258 514 381-9259 514 381-9260 514 381-9261 514 381-9262 514 381-9263 514 381-9264 514 381-9265 514 381-9266 514 381-9267 514 381-9268 514 381-9269 514 381-9270 514 381-9271 514 381-9272 514 381-9273 514 381-9274 514 381-9275 514 381-9276 514 381-9277 514 381-9278 514 381-9279 514 381-9280 514 381-9281 514 381-9282 514 381-9283 514 381-9284 514 381-9285 514 381-9286 514 381-9287 514 381-9288 514 381-9289 514 381-9290 514 381-9291 514 381-9292 514 381-9293 514 381-9294 514 381-9295 514 381-9296 514 381-9297 514 381-9298 514 381-9299 514 381-9300 514 381-9301 514 381-9302 514 381-9303 514 381-9304 514 381-9305 514 381-9306 514 381-9307 514 381-9308 514 381-9309 514 381-9310 514 381-9311 514 381-9312 514 381-9313 514 381-9314 514 381-9315 514 381-9316 514 381-9317 514 381-9318 514 381-9319 514 381-9320 514 381-9321 514 381-9322 514 381-9323 514 381-9324 514 381-9325 514 381-9326 514 381-9327 514 381-9328 514 381-9329 514 381-9330 514 381-9331 514 381-9332 514 381-9333 514 381-9334 514 381-9335 514 381-9336 514 381-9337 514 381-9338 514 381-9339 514 381-9340 514 381-9341 514 381-9342 514 381-9343 514 381-9344 514 381-9345 514 381-9346 514 381-9347 514 381-9348 514 381-9349 514 381-9350 514 381-9351 514 381-9352 514 381-9353 514 381-9354 514 381-9355 514 381-9356 514 381-9357 514 381-9358 514 381-9359 514 381-9360 514 381-9361 514 381-9362 514 381-9363 514 381-9364 514 381-9365 514 381-9366 514 381-9367 514 381-9368 514 381-9369 514 381-9370 514 381-9371 514 381-9372 514 381-9373 514 381-9374 514 381-9375 514 381-9376 514 381-9377 514 381-9378 514 381-9379 514 381-9380 514 381-9381 514 381-9382 514 381-9383 514 381-9384 514 381-9385 514 381-9386 514 381-9387 514 381-9388 514 381-9389 514 381-9390 514 381-9391 514 381-9392 514 381-9393 514 381-9394 514 381-9395 514 381-9396 514 381-9397 514 381-9398 514 381-9399 514 381-9400 514 381-9401 514 381-9402 514 381-9403 514 381-9404 514 381-9405 514 381-9406 514 381-9407 514 381-9408 514 381-9409 514 381-9410 514 381-9411 514 381-9412 514 381-9413 514 381-9414 514 381-9415 514 381-9416 514 381-9417 514 381-9418 514 381-9419 514 381-9420 514 381-9421 514 381-9422 514 381-9423 514 381-9424 514 381-9425 514 381-9426 514 381-9427 514 381-9428 514 381-9429 514 381-9430 514 381-9431 514 381-9432 514 381-9433 514 381-9434 514 381-9435 514 381-9436 514 381-9437 514 381-9438 514 381-9439 514 381-9440 514 381-9441 514 381-9442 514 381-9443 514 381-9444 514 381-9445 514 381-9446 514 381-9447 514 381-9448 514 381-9449 514 381-9450 514 381-9451 514 381-9452 514 381-9453 514 381-9454 514 381-9455 514 381-9456 514 381-9457 514 381-9458 514 381-9459 514 381-9460 514 381-9461 514 381-9462 514 381-9463 514 381-9464 514 381-9465 514 381-9466 514 381-9467 514 381-9468 514 381-9469 514 381-9470 514 381-9471 514 381-9472 514 381-9473 514 381-9474 514 381-9475 514 381-9476 514 381-9477 514 381-9478 514 381-9479 514 381-9480 514 381-9481 514 381-9482 514 381-9483 514 381-9484 514 381-9485 514 381-9486 514 381-9487 514 381-9488 514 381-9489 514 381-9490 514 381-9491 514 381-9492 514 381-9493 514 381-9494 514 381-9495 514 381-9496 514 381-9497 514 381-9498 514 381-9499 514 381-9500 514 381-9501 514 381-9502 514 381-9503 514 381-9504 514 381-9505 514 381-9506 514 381-9507 514 381-9508 514 381-9509 514 381-9510 514 381-9511 514 381-9512 514 381-9513 514 381-9514 514 381-9515 514 381-9516 514 381-9517 514 381-9518 514 381-9519 514 381-9520 514 381-9521 514 381-9522 514 381-9523 514 381-9524 514 381-9525 514 381-9526 514 381-9527 514 381-9528 514 381-9529 514 381-9530 514 381-9531 514 381-9532 514 381-9533 514 381-9534 514 381-9535 514 381-9

SPECTACLES

CINÉMA

ACCIDENTAL TOURIST

Dorval (2): 19 h, 21 h 30.
Greenfield (1): 19 h, 21 h 30.
Laval (4): 18 h 30, 21 h 30.
Loews (3): 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15.
Dernier spectacle ven., 23 h 40.
York: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.

ACROBATIE AMOUREUSE

Commodore: dès 19 h.

ANOTHER WOMAN

Cinéplex Centre-ville (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

AUTRE FEMME (UNE)

Dauphin: 19 h 30, 21 h 30.

AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (LES)

Berri (4): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Carrefour Laval (3): 19 h.

BAGDAD CAFE

Cinéplex Centre-ville (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

BAGDAD CAFE

Complexe Desjardins (1): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.

BEACHES

Cinéma V (2): 19 h, 21 h 35.

BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE

Du Parc (2): 19 h 30, 21 h 35.
Dernier spectacle ven., 23 h 40.

BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE

Longueuil (2): 19 h 15, 21 h 30.
Paradis (1): 19 h 15, 21 h 30.

BOOST (THE)

Palace (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

COCKTAIL

Omega (2): 21 h 30.

COCOON (2)

Bonaventure (1): 19 h 10, 21 h 30.
Brossard (1): 19 h 05, 21 h 25.
Jean-Talon: 19 h, 21 h 30.

COULEUR DU VENT (LA)

Cinéplex Centre-ville (2): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

DANGEROUS LIAISON

Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h 30, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

DEBBIE DOES DALLAS (2)

L'Amour: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.

DEEP STAR SIX

Dorval (3): 19 h 05, 21 h 15.
Palace (2): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS

Cinéma Égyptien (2): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.

DREAM IS ALIVE (THE)

Imax (Vieux-Port de Montréal): Du mar. au dim., 14 h, 21 h.

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE

Parisien (5): 12 h 50, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

EN DIRECT DE L'ESPACE

Imax (Vieux-Port de Montréal): Du mar. au jeu., 12 h, 13 h, 15 h, 19 h; ven., 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h; sam., 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h; dim., 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

ENTRE DEUX PLACES

Laval (5): 19 h, 21 h 35.
Parisien (1): 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.
Versailles (1): 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle ven., minuit 05.

FANTÔMES EN FÊTE

Chamby: Sam., dim., 19 h 30, 21 h 30; lun., mar., 19 h 30.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS

Berri (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

FESTIN DE BABETTE

Complexe Desjardins (2): 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

FISH CALLED WANDA (A)

Loews (5): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 35.

FLESH FEVER

Eve: 9 h 50, 12 h 40, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 20.

FULL MOON IN BLUE WATER

Cinéplex Centre-ville (6): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.

HARDIÈSSE

Carre Saint-Louis: 13 h 50, 17 h 20, 20 h 50.

ÎLE DE PASCALI (L')

Palace (2): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ

Carrefour Laval (2): 19 h, 21 h 40.

JANUARY MAN (THE)

Fairview (1): 19 h 20, 21 h 30.

Palace (1): 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 55.

JAUNE REVOLVER

Laval (3): 19 h 10, 21 h 30.

PARISIEN (4)

13 h, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 40.

LAND BEFORE TIME (THE)

Place Alexis-Nihon (2): 13 h 45, 16 h 10.

LECTRICE (LA)

Berri (2): 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Cinéplex Centre-ville (9): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

LIAISONS MASQUÉES

Commodore: dès 18 h.

LOVE CHAMPION

Eve: 11 h 15, 13 h 05, 17 h, 19 h 50.

MADAME SOUSATZKA

Bonaventure (2): 19 h, 21 h 15.
Complexe Desjardins (4): 13 h 20, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 25; merc., 13 h 20, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 25.

MAÎTRE DE MUSIQUE (LE)

Palace (4): 12 h 30, 21 h; merc., 12 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h.

SUITE À LA PAGE 16

GUIDE CINÉPLEX ODEON

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICUÉE DANS L'HORAIRE.

BERRI

1000, rue Saint-Jacques, 288-2115.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS

(G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

PETIT PIED, LE CHOCALIER

Dolby Stereo / 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LA LECTRICE (14 ans)

5:30 - 7:30 - 9:30

MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE

(G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU

(G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

BAXO (G) / 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:15

NOUVEAUTE

Place Bonaventure, 861-7725

COCOON #2 (v. française) (G)

7:10 - 9:20

MADAME SOUSATZKA (v. anglaise) (G)

7:00 - 9:15

BROSSARD

Mail Champlain, 465-5006

COCOON #2 (v. française) (G)

1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LES TISSERANDS DU POUVOIR #1 (G)

7:00 - 9:15

LES TISSERANDS DU POUVOIR #2 (G)

7:15 - 9:25

CARREFOUR LAVAL

2130, Ave. des Intervenants, 888-5884

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS

(G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ

(G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (G)

7:00 - 9:15

LES TISSERANDS DU POUVOIR #1 (G)

7:15 - 9:25

MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE

(G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo

7:05 - 9:30

TWINS (G) Dolby Stereo

7:20 - 9:35

CENTRE-VILLE

2001 Université, Coin de Maisonneuve, 849-4518

ANOTHER WOMAN (G)

1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LA COULEUR DU VENT (G)

1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

PELLE LE CONQUÉRANT (G)

1:15 - 4:30 - 8:00

BAGDAD CAFE (G)

(v. anglaise avec sous-titres français) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

BABETTE'S FEAST (G)

(v. anglaise avec sous-titres français) 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:30 - 9:35

FULL MOON IN BLUE WATER

1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35

LES TISSERANDS DU POUVOIR #2 (G)

1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:30

LES TISSERANDS DU POUVOIR #1 (G)

1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:20

LA LECTRICE (14 ans)

1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

CREMAZIE

1000, rue Saint-Jacques, 888-4210

LES TISSERANDS DU POUVOIR #2 (G)

Mardi: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

Lun., Merc. et Jeudi: 7:05 - 9:30

LE DAUPHIN

Dauphin, près d'Orléans, 721-6060

UNE AUTRE FEMME / 7:30 - 9:30

LES TISSERANDS DU POUVOIR #1 (G)

7:15 - 9:40

COMPLEXE DESJARDINS

Rue Saint-Jacques, 1-288-1141

BAGDAD CAFE (G)

1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:15

FESTIN DE BABETTE (G)

12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ (G)

1:30 - 4:15 - 7:15 - 9:45

MADAME SOUSATZKA (v. française) (G)

1:20 - 4:00 - 7:00 - 9:25

Exc. merc. 25 janvier: 1:20 - 4:00 - 9:25

JEAN-TALON

2, rue de l'Est de Peix, 725-7000

COCOON #2 (v. française) (G)

7:00 - 9:20

ÉGYPTIEN

1455, rue Saint-Jacques, 843-3112

TALK RADIO (14 ans) Dolby Stereo

1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:40

DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS (G)

Dolby Stereo / 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25

WOLFGANG

ON THE VERGE OF A NERVOUS BREAKDOWN (G) (v. anglaise avec sous-titres français) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

LE FAUBOURG

1416, Ste Catherine, 932-2121

TWINS (G) Dolby Stereo THX

2:15 - 4:45 - 7:20 - 9:40

DANGEROUS LIAISON Dolby Stereo THX

(14 ans) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30

WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo

2:00 - 4:30 - 7:20 - 9:40

WORKING GIRL (14 ans) Dolby Stereo

1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:20

LONGUEUIL

Place Longueuil, 679-7451

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (G)

7:00 - 9:15

MA BELLE-MÈRE EST UNE EXTRA-TERRESTRE (G) / 7:15 - 9:30

ODEON-LAVAL

Centre 2000, Nord St-Michel, 587-2017

LES TISSERANDS DU POUVOIR #2 (G)

7:00 - 9:20

COCOON #2 (v. française) (G)

7:20 - 9:35

PLACE ALEXIS-NIHON

Nouveau Cinéma, 725-4246

MISSISSIPPI BURNING (14 ans) Dolby Stereo

1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:40

THE LAND BEFORE TIME (G) Dolby Stereo

1:45 - 4:10

THINGS CHANGE (G) Dolby Stereo

7:10 - 9:30

Exc. 25 janvier: 9:30

DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS (G)

2:00 - 4:15 - 7:15 - 9:40

PLACE DU CANADA

1000, rue Saint-Jacques, 861-4005

TWINS (G) Dolby Stereo

7:00 - 9:15

POINTE-CLAIRE

341 Transcanadienne, 430-7286

TALK RADIO (14 ans) Dolby Stereo

7:10 - 9:30

DANGEROUS LIAISON (14 ans) Dolby Stereo

7:00 - 9:30

DIRTY ROTTEN SCOUNDRELS (G)

Dolby Stereo / 7:00 - 9:30

TWINS (G) Dolby Stereo THX

7:05 - 9:25

MISSISSIPPI BURNING (14 ans) Dolby Stereo

7:00 - 9:40

WORK

SPECTACLES

SUITE DE LA PAGE A 15

MISSISSIPPI BURNING

Place Alexis-Nihon (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 40.

Pointe-Claire (5): 19 h, 21 h 40.

NAKED GUN

Dorval (1): 19 h 20, 21 h 20.

Greenfield (3): 19 h 10, 21 h 10.

Laval (2): 19 h 15, 21 h 25.

Loew's (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

Versailles (5): 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10.

OLIVER ET COMPAGNIE

Parisien (5): 13 h, 15 h.

OLIVER & COMPANY

Palace (4): 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30; merc., 14 h 30, 16 h 30.

OTAGE DU DESIR

Bijou: 11 h 35, 14 h 20, 17 h 05, 19 h 50.

PEAK FREAK

Guy: 11 h 15, 14 h 06, 16 h 57, 19 h 48.

PELLE LE CONQUÉRANT

Cinéplex Centre-ville (3): 13 h 15, 16 h 30, 20 h.

PETIT PIED, LE DINOSAURE

Berri (2): 13 h, 14 h 30, 16 h.

Chambly: Ven., 19 h 30, 21 h 30; sam., dim., 13 h 30, 15 h 30.

PRINCE OF PENNSYLVANIA (THE)

Loew's (4): 13 h 35, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

PUBLICITE (LA)

Université: 19 h, 21 h 30.

PUCELLES EN EXTASE

Carré Saint-Louis: 11 h 30, 15 h, 18 h 30, 22 h.

OUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT?

Du Plateau (2): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

Omega (2): 19 h 30.

RAIN MAN

Cinéma V (1): 18 h 45, 21 h 45.

Du Parc (1): 18 h 45, 21 h 45.

Fairview (2): 19 h, 21 h 45.

Imperial: 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 45.

Laval (1): 18 h 45, 21 h 45.

Versailles (2): 18 h 45, 21 h 45. Dernier spectacle ven., minuit 15.

RAW TALENT

L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

RHINESTONE COWBOYS

Carré Saint-Louis: 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45.

SALAAM BOMBAY

Saint-Denis (3): 13 h 45, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30.

SAXO

Berri (5): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.

SEXE QUI PARLE (LE)

Bijou: 10 h 10, 12 h 55, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 10.

TALK RADIO

Astre (2): 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., 23 h.

Cinéma Égyptien (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 40.

Pointe-Claire (1): 19 h 10, 21 h 30.

TEQUILA SUNRISE

Dorval (4): 19 h, 21 h 30.

Du Parc (2): 19 h, 21 h 25.

Palace (6): 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 55.

Versailles (4): 19 h, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 50.

THAT'S OUTRAGEOUS

Guy: 9 h 50, 12 h 41, 15 h 32, 18 h 23, 21 h 14.

THINGS CHANGE

Place Alexis-Nihon (2): 19 h 10, 21 h 20; merc., jeu., 21 h 30.

TISSERANDS DU POUVOIR (1) (LES)

Astre (1): 19 h, 21 h 10.

Brossard (1): 19 h, 21 h 15.

Carrefour Laval (3): 21 h.

Cinéplex Centre-ville (8): 13 h 15, 15 h 45,

19 h, 21 h 20; lun., mar., merc., 13 h 15,

15 h 45.

Dauphin (2): 19 h 15, 21 h 40.

Omega (1): 19 h 15, 21 h 30.

TISSERANDS DU POUVOIR (2) (LES)

Brossard (3): 19 h 15, 21 h 35.

Cinéplex Centre-ville (7): 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 30.

Crémazie: Ven., lun., merc., jeu., 19 h 05,

21 h 30; mar., 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30.

Laval 2000 (1): 19 h, 21 h 20.

Paradis (2): 19 h 15, 21 h 15.

TROIS PLACES POUR LE 26

Parisien (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15,

21 h 30; jeu., 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 21 h 40.

TUCKER

Du Plateau (1): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10,

21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 20.

TWINS

Astre (1): 19 h 15, 21 h 15.

Carrefour Laval (6): 19 h 20, 21 h 35.

Decarie (1): 19 h, 21 h 30.

Faubourg Sainte-Catherine (1): 14 h 15, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 40.

Place du Canada: 19 h, 21 h 15.

Pointe-Claire (4): 19 h 05, 21 h 25.

WOMAN ON THE VERGE OF A NERVOUS BREAKDOWN

Cinéma Égyptien (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

WORKING GIRL

Astre (3): 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

Carrefour Laval (5): 19 h 05, 21 h 30.

Decarie (2): 19 h, 21 h 20.

Faubourg Sainte-Catherine (3): 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40.

Faubourg Sainte-Catherine (4): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 20.

Pointe-Claire (6): 19 h 20, 21 h 40.

YOUNG LIKE IT HOT

Commodore: dès 18 h.

Cinéma

Les Septièmes Rendez-vous...

LUC PERREAULT

■ Liés par la tradition depuis quelques années, les Rendez-vous du cinéma québécois et le Prix Ouimet-Molson font l'objet de midi d'un déjeuner de presse annuel qui se déroule, comme à l'accoutumée, à la Brasserie Molson.

Le président des Rendez-vous, **Michel Coulombe**, en profitera pour dévoiler le programme de ces 7^e rendez-vous. De son côté, le nouveau président de l'Association québécoise des critiques de cinéma, **Bernard Boulad**, doit faire connaître les titres des six longs métrages québécois retenus cette année par les critiques comme finalistes du Prix Ouimet-Molson.

■ C'est demain à 19h au Grand Salon O'Keefe que seront dévoilés les noms des lauréats d'un concours tenu auprès du public à la suite de la présentation sur les ondes de Radio-Québec d'une série de cinq téléfilms québécois. Organisé dans le cadre de cette série de prestige baptisée les Grandes Premières Stella Artois, ce concours a obtenu un accueil enthousiaste avec plus de 16000 bulletins de participation retournés.

Le public était invité à juger de la qualité des cinq téléfilms et de se prononcer sur le jeu des comédiens. Radio-Québec enregistrera demain une émission spéciale du *Clap* qui sera retransmise sur ses ondes le 4 février prochain.

■ Trois réalisateurs qui ont fait leur marque et une grande comédienne font l'objet d'une publication récente. D'abord chez Rivages: **Andrei Tarkovski**, un dossier monté par la revue française *Positif* et consacré à celui qu'on considère comme le plus important cinéaste soviétique des deux dernières décennies.

Chez ce même éditeur, cette fois dans la collection de poche Cinéma, une étude de Michel Cieutat sur un réalisateur américain qui connut ses heures de gloire dans les années 30: **Frank Capra**.

Enfin, deux nouveaux titres dans l'aguisante collection j'ai lu cinéma: **Alfred Hitchcock** et **Simone Signoret**, tous deux offerts à prix abordable (\$9,95).

■ À la Maison de la Culture Côte-des-Neiges, demain: **Chili, la terre promise** (en v.o. espagnole et s.-t. français) du réalisateur chilien **Miguel Littin**.

■ Un film de **Gustav Ehmke** tourné en 1978, **Feuer um Mitternacht** (*Feu à minuit*), sera présenté jeudi à 20h à la salle Norman McLaren du Goethe-Institut (418 est, rue Sherbrooke). V.o. allemande et s.-t. français.

■ **M. R. Wayne Case** vient d'être nommé vice-président de Films Astral, la filiale d'Astral Bellevue Pathé spécialisée dans la distribution en salles.

POURQUOI PAYER PLUS AILLEURS?

TOUS
LES MODÈLES
SONT RÉDUITS

Pointe Claire Chrysler ☆
335, BOUL. BRUNSWICK 694-8333
(Face au Centre d'achat Fairview)



ÎLE BIZARD
Découvrez Le Charme
et le Pittoresque de
Port St-Malo

BAIN TOURBILLON ET FOYER INCLUS

- Bungalow et cottage
- 2, 3 et 4 chambres à coucher
- Brique et aluminium
- Fenêtre «paladium»
- Design original
- 3 maisons-témoins

ITINÉRAIRE

Suivre le boul. Jacques-Bizard jusqu'au boul. Chèvremont puis tourner à droite jusqu'à la rue St-Malo Est.

HEURES DE VISITE:

— Du lun. au merc. de 13h à 17h et de 19h à 21h
— Les jeu., sam. et dim. de 13h à 17h.

Norbour Canada Ltd. 626-3793

C.S.D. COURS DE SECRÉTARIAT DENTAIRE

- Terminologie • Facturation • Gestion du temps • Organisation
- Dossier • Comptabilité • Communication du travail

Psychologie, communication, dynamisme sont vos atouts? Alors relevez le défi et joignez-vous au domaine dentaire, là où le secrétariat est beaucoup plus.

Session hiver: Jour • Soir • Fin de semaine

Le seul organisme approuvé par
l'Association des chirurgiens dentistes
du Québec

735-3935

Brochures disponibles

RELOGEMENT DU CENTRE HOSPITALIER JUIF DE L'ESPÉANCE

Le centre Hospitalier Juif de l'Espérance, une institution non-confessionnelle et pionnière au Québec pour le traitement des maladies chroniques, est installé depuis 47 ans dans l'Est de Montréal.

Le ministre des Affaires sociales du Québec, Mme Thérèse Lavoie-Roux, vient d'approuver le relogement de cet hôpital sur les terrains de l'Hôpital Général Juif - Sir Mortimer B. Davis, situé au centre-ville, dans le quartier où résident la majorité des malades desservis par le Centre Hospitalier Juif de l'Espérance, ainsi que les familles des patients.

Conjointement avec l'Hôpital Général Juif, sur les terrains duquel sera érigé l'Hôpital de l'Espérance, il est prévu de construire un nouvel immeuble de technologie avancée. La capacité de l'Hôpital passera de 132 à 160 patients. L'on envisage que le nouveau Centre Hospitalier Juif de l'Espérance ouvrira ses portes en 1991.



La photo ci-dessus a été prise lors de la signature du contrat d'arrangement conclu entre les deux hôpitaux. De gauche à droite: MM. Cecil A. Labow, président et Morris Thomas, vice-président, signataires pour le compte du Centre Hospitalier Juif de l'Espérance, et M. Morton Brownstein, président, qui a signé pour le compte de l'Hôpital Général Juif.

AVIS PUBLIC

SOLDE FINAL DE FOURRURES

JUSQU'AU 28 JANVIER SEULEMENT!

**ÉCONOMISEZ! ÉCONOMISEZ
COMME JAMAIS AUPARAVANT!**

Faites votre choix parmi de ravissants accessoires,
de magnifiques manteaux et de somptueuses vestes
de fourrure... vison, castor, renard, raton laveur et
bien d'autres encore!

À PRIX INCROYABLEMENT RÉDUITS!

N'attendez pas! Réalisez des économies incroyables
sur les tout derniers modèles de notre Collection
exclusive de fourrures de la plus grande qualité.

Le solde prend fin le 28 janvier.

FAITES VITE!

Simpson
GALERIE DE LA FOURRURE

MONTREAL CENTRE-VILLE

Heures: Du lundi au mercredi: de 9h30 à 18h00 Le jeudi et le vendredi: de 9h30 à 21h00 Le samedi: de 9h00 à 17h00
Toutes les ventes sont finales: aucun échange ou remboursement.